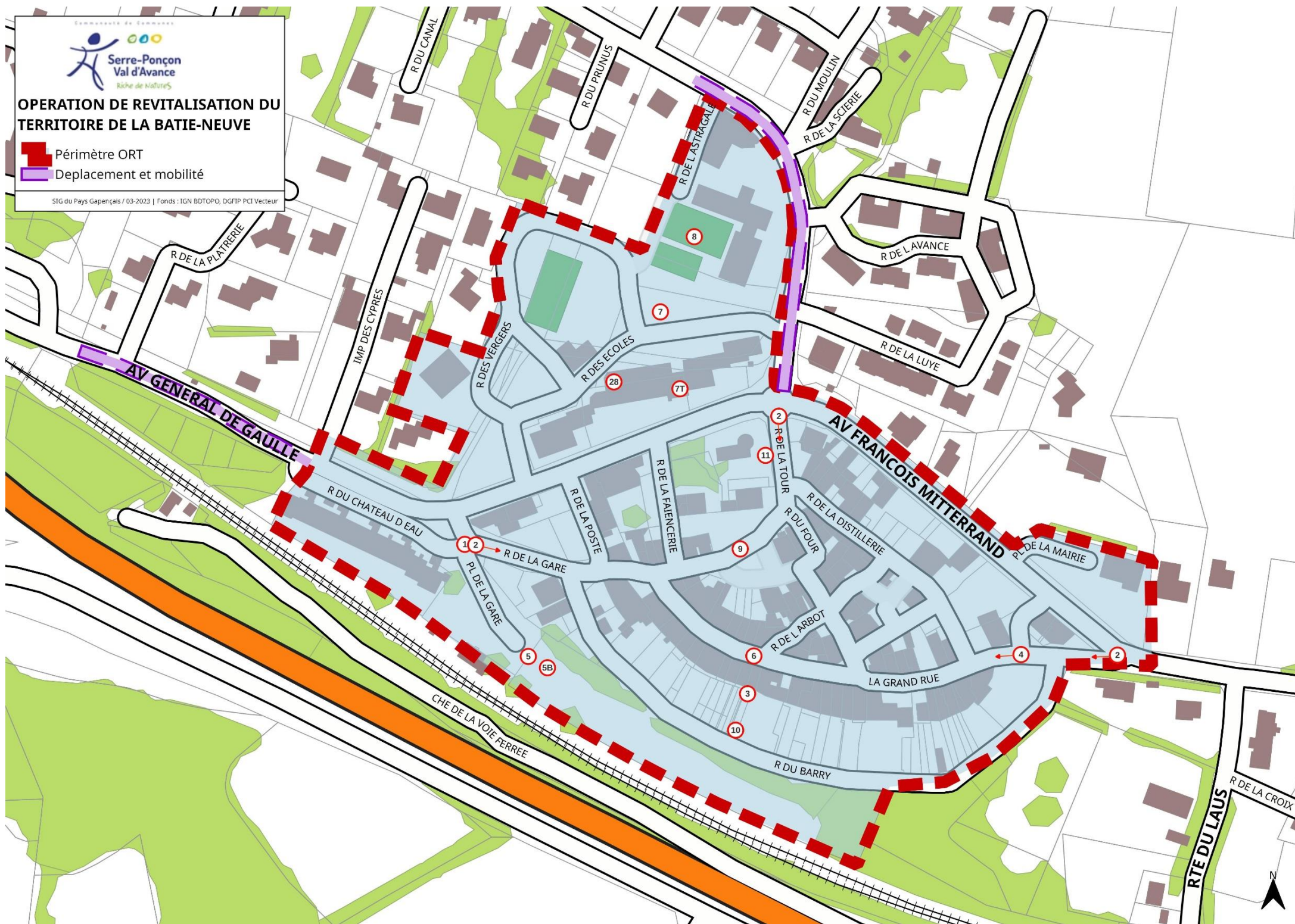


ENJEUX	OBJECTIFS	LEVIERS
E1 Conforter, développer et diversifier l'offre de logement	01 - Encourager les rénovations énergétiques du parc immobilier	E1, E5
	02 - Créer et adapter des logements pour les personnes âgées	E1
	03 - Favoriser la construction de logements adaptés à la demande	E1
E2 Accueillir un développement démographique en maitrisant l'usage de l'espace	04 - Densifier les zones urbanisées	E1, E2
	05 - Créer des équipements collectifs	E2
	06 - Conforter, développer une activité économique locale	E2, E3
E3 Dynamiser l'économie locale et asseoir le développement	07 - Créer des espaces publics de qualité	E2, E3, E4
	08 - Encourager l'insertion par l'emploi	E3
	09 - Favoriser l'artisanat et l'implantation de petits commerces	E3
E4 Restaurer l'attractivité des centre-bourgs par son identité	010 - Centraliser les commerces structurants	E3, E4
	011 - Mettre en valeur le patrimoine	E4
	012 - Valoriser l'identité des villages	E4
E5 S'engager dans la transition écologique et énergétique	013 - Rapprocher les secteur en fracture locale	E4
	014 - Améliorer les performances énergétiques des bâtiments publics	E5
	015 - Réduire les déplacements en voiture individuelle	E5, E4
	016 - Valoriser les paysages et éviter l'étalement urbain	E5
	Réhabilitation et rénovation du parc existant de logements privés	O1, O2, O3
	Accompagner ou porter les projets d'habitat inclusif	O2
	Intervenir sur la vacance des logements	O3
	Construction de nouveaux logements dont T2 et T3	O3
	Construction en dents creuses	O4
	Favoriser l'accès à la culture	O5
	Favoriser l'accès aux soins de santé	O5
	Création de salle polyvalente	O5
	Requalification de l'espace public	O7
	Aménagement d'espace de jeux pour les enfants	O7
	Conception de lieux de rencontres multi-usages	O7, O8
	Favoriser l'Economie Sociale et Solidaire	O6, O8, O9
	Implantation de commerces, services, artisanats	O9
	Expérimentation et développement du dispositif « Ma boutique à l'essai »	O9, O10
	Identification de locaux potentiels, mise en place de dispositifs incitatifs	O9, O10
	Rénovation du petit patrimoine, mise en valeur	O11, O12
	Embellissement des façades des centres anciens	O12
	Encourager le verdissement des villages	O12
	Créer une unité urbaine en termes d'usage et de déplacements	O13
	Rénovation des bâtiments publics consommateurs d'énergie	O14
	Aménagement de parc de stationnement en bordure des centre-bourgs	O15
	Aménagement d'aires de covoiturage	O15
	Valorisation/intervention sur les friches paysagères	O16
	Intervention sur le foncier	O16

OPERATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE DE LA BATIE-NEUVE

-  Périmètre ORT
-  Déplacement et mobilité

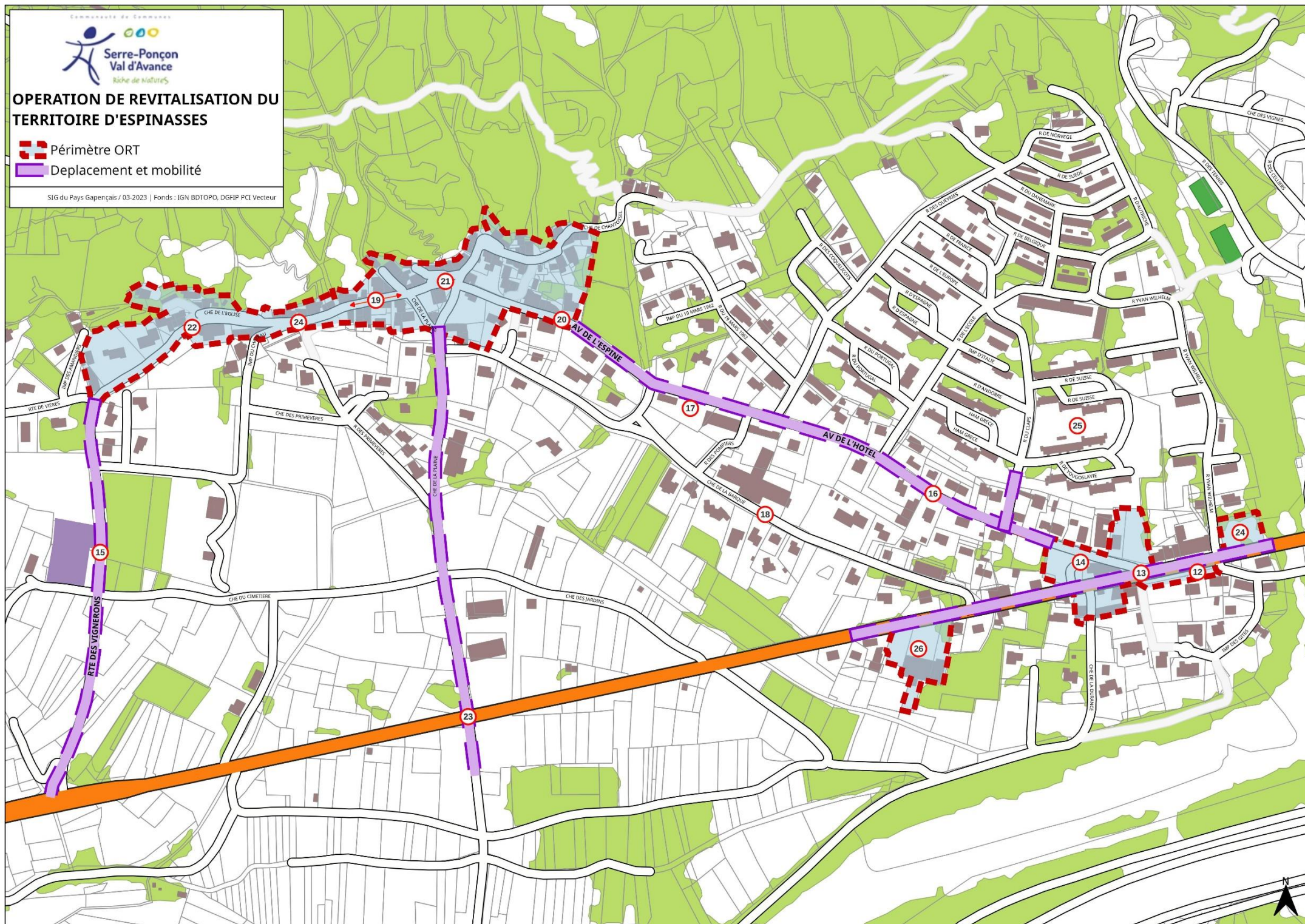
SIG du Pays Gapençais / 03-2023 | Fonds : IGN BDTOPO, DGFIP PCI Vecteur



OPERATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE D'ESPINASSES

-  Périmètre ORT
-  Déplacement et mobilité

SIG du Pays Gapençais / 03-2023 | Fonds : IGN BDTOPO, DGFiP PCI Vecteur



Plan d'action global

LIEU	OPERATION	N° Levier	ACTION	N° Fiche Action	Calendrier prévisionnel	Partenaires financiers envisagés	Autres partenaires
La Bâtie-Neuve			Périmètre : La Batie-Neuve				
	Mise en valeur de l’entrée de ville est	L9, L18	Végétalisation de l'entrée de ville et de la rue de la Gare	1	2023	Région, Agence de l'eau, ADEME	CCSPVA
	Requalification des espaces publics dans le centre ancien	L9	Mise en place d'une zone de rencontre dans le centre ancien	2	2023-2024		CCSPVA
			Mise en valeur du passage vers le Barry	3	2024		Habitants, école, association
			Réalisation d'un parcours patrimonial	4	2024	DRAC	Association Amis Bastidons
			Végétalisation de la Grand rue	6	2024-2025		CAUE; riverains, CCSPVA
			Réaménagement de la place du Lavoir	9	2026-2027	ADEME ou Agence de l'eau	CAUE, commerçants et riverains
			Densification des usages du Barry	10	2027		Habitants, école, association
			Réaménagement des abords de la Tour	11	2026-2027		
	Aménagement de l'espace devant la gare	L10, L11, L18, L21	Aménagement du parking du Barry	5	2024	CCSPVA, Etat, Département	SNCF Réseau
			Création d'une aire de covoiturage	5bis	2024	CCSPVA, Alvéole, Etat (Fonds Vert + DSIL)	
	Création d'un nouveau centre (polarité servicielle et commerciale)	L9	Aménagement de la place des écoles	7	2024-2025	Région, ADEME ou Agence de l’eau, Europe (FEDER Rural?)	Opérateur privé, école, commerces, habitants
			Place des écoles: interventions pédagogiques dans les écoles	7bis	2023-2024		Education Nationale, enseignants, agents communaux
			ouverture d'un passage entre les deux écoles	7ter	2024-2025		école, commerces, habitants
		L7	Création d'une maison de Santé	8	Livraison 2024	Région, Etat (DETR), Département	ARS
Espinasses			Périmètre : Espinasses				
	Aménagement du carrefour D900B/D55	L9, L11	Aménagement de l'entrée de ville Est	12	2024	Région, Département	CAUE
			Aménagement du carrefour de la RD900b et de la RD55	13	2025	Département, Etat	
			Restructuration de la place du village	14	2026	Département, Région, Etat	
	Aménagement de liaisons douces entre les différents pôles de la commune.	L19	Aménagement d'un cheminement doux route des Vignerons	15	2023-2024		CAUE
			Aménagement de l'avenue de l'Hôtel	16	2024-2025	Département	
			Aménagement de la place du Monument aux Morts	17	2026	Département, Région	
			Aménagement du chemin de la Barque	18	2026		
	Mise en valeur du centre historique	L16	Aménagement Avenue de l'Espine	19	2024	Département	IT05
			Aménagement devant la mairie	20	2024	Département	
			Aménagement autour de la poste (entre les parcelles 304 et 321)	21	2025	Département	
			Aménagement espace autour de l’église	22	2027	Département	
	Entrée de ville : traversée par la départementale	L9	Marquage du carrefour RD900B/ chemin de la Plaine	23	2026	Département	
	Création d'un pôle Santé	L7	Création d'un Pôle Santé	24	2023	Région, Etat (DETR), Département	ARS
	Requalification exemplaire et innovante du quartier du Claps - Hameau Yougoslavie	L1, L2, L4, L5, L9	Requalification exemplaire et innovante du quartier du Claps - Hameau Yougoslavie	25	2023	Etat, Région, Département, ADEME, Carsat	IT05, DDT
	Création d'un pôle artisanal autour d'une ressourcerie	L12, L13	Création d'un pôle artisanal autour d'une ressourcerie	26	2026-2027	ADEME, Région, Département, Etat	Réseau régional des Ressourceries
CCSPVA - La Bâtie-Neuve, Espinasses, Théus, La Rochette, Rousset, Remollon, Bréziers			Périmètre : plusieurs communes du territoire dont Espinasses et La Bâtie-Neuve				
	OPAH-RU sur le territoire de la Communauté de Communes	L1, L3	Etude pré-opérationnelle d'OPAH-RU en cours	27	début phase opérationnelle fin 2023	CCSPVA, Communes, ANAH, Département, Région	DDT, ADIL, CAUE, Services sociaux, etc...

La Bâtie-Neuve, Espinasses, Montgardin, Saint-Etienne le Laus			Périmètre : plusieurs communes du territoire dont Espinasses et La Bâtie-Neuve				
	Rénovation énergétiques des écoles du territoire	L20	Rénovation énergétique de l'école de La Bâtie-Neuve	28	2023-2024-2025	Etat, Département	IT05
			Diagnostic et maitrise d'œuvre pour la rénovation des écoles du territoire	29	2023	Région, Etat	Territoires et Energies, IT05

LEVIERS*	
L1	Réhabilitation et rénovation du parc existant de logements privés
L2	Accompagner ou porter les projets d'habitat inclusif
L3	Intervenir sur la vacance des logements
L4	Construction de nouveaux logements dont T2 et T3
L5	Construction en dents creuses
L6	Favoriser l'accès à la culture
L7	Favoriser l'accès aux soins de santé
L8	Création de salle polyvalente
L9	Requalification de l'espace public
L10	Aménagement d'espace de jeux pour les enfants
L11	Conception de lieux de rencontres multi-usages
L12	Favoriser l'Economie Sociale et Solidaire
L13	Implantation de commerces, services, artisanats
L14	Expérimentation et développement du dispositif « Ma boutique à l'essai »
L15	Identification de locaux potentiels, mise en place de dispositifs incitatifs
L16	Rénovation du petit patrimoine, mise en valeur
L17	Embellissement des façades des centres anciens
L18	Encourager le verdissement des villages
L19	Créer une unité urbaine en termes d'usage et de déplacements
L20	Rénovation des bâtiments publics consommateurs d'énergie
L21	Aménagement de parc de stationnement en bordure des centres-bourgs
L22	Aménagement d'aires de covoiturage
L23	Valorisation/intervention sur les friches paysagères
L24	Intervention sur le foncier

* identifiés dans le projet de territoire

FICHE ACTION N° 1

Végétalisation de l'entrée de Ville et rue de la Gare

Enjeu(x) Projet de territoire	Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace Dynamiser l'économie locale et asseoir le développement Restaurer l'attractivité du centre-bourg par son identité
Objectif(s) Projet de territoire	Créer des espaces de qualité Valoriser l'identité des villages
Enjeux et objectifs urbains	Lutter contre les ilots de chaleur et limiter l'imperméabilisation des sols Requalifier l'entrée du bourg et créer un seuil vers le centre ancien Réaménager la rue du marché et la déambulation jusqu'à l'église Améliorer la place de la nature en ville et garantir une continuité de la trame verte jusqu'à la gare
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	2023 2024 2025 2026 2027
Maître d'ouvrage	Mairie de la Bâtie-Neuve
Localisation	
Cible de l'action	Habitants, visiteurs, usagers du marché
Description de l'action	Le réaménagement de l'entrée de bourg et de la rue vers l'église intégrera : - La désimperméabilisation des bords de la voirie - La végétalisation avec la plantation d'arbres sur le côté nord de la rue - La suppression des places de stationnement (déportées sur le parking de la gare) - L'accueil du marché entre les arbres - La mise en valeur du seuil de la zone de rencontre - La reprise de l'espace public pour sécurisation au niveau du trottoir existant devant le commerce - La simplification de la signalétique en entrée de ville

	Cette action permettra de donner une vraie entrée au centre ancien et valoriser le marché, même si à terme, celui-ci pourra se décaler et venir occuper la place du lavoir.
Etapes clés	- Demande de subventions (réalisées auprès de l'Agence de l'eau) - Réalisation des études de maîtrise d'œuvre (pour assurer la qualité de la conception : respect des distances pour le marché, choix des matériaux...) - Communication et échange avec les commerçants du marché - Réalisation des travaux
Partenaires	ADEME, Agence de l'Eau, Région, CCSPVA
Dépenses prévisionnel/définitif	Entre 45 et 55 000 € HT, hors coûts études
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Mesure de l'infiltration lors des études de maîtrise d'œuvre Echanges avec les commerçants et usagers du marché (qualitatif)
Annexes	étude de programmation TOPOSCOPE

FICHE ACTION N° 2

Mise en place d'une zone de rencontre dans le centre ancien

Enjeu(x) Projet de territoire	Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace Dynamiser l'économie locale et asseoir le développement Restaurer l'attractivité du centre-bourg par son identité
Objectif(s) Projet de territoire	Créer des espaces publics de qualité
Enjeux et objectifs urbains	Favoriser la place du piéton et du cycliste par rapport à la voiture Réduire la vitesse des voitures dans le centre
Maturité de l'action	
Calendrier prévisionnel	
Maître d'ouvrage	Mairie de la Bâtie-Neuve
Localisation	
Cible de l'action	Tout public piéton, cycliste et automobiliste
Description de l'action	Le périmètre entre la RD 14 et le chemin de la voie ferrée sera transformé en zone de rencontre. La priorité de circulation ne sera pas donnée à la voiture mais partagé entre les piétons, les cyclistes et les automobiles avec une vitesse de maximum 20 km/h. Les accès à la zone de rencontre seront signalés à chaque seuil par une signalétique et un aménagement adapté. De plus, il sera nécessaire de communiquer avec les riverains et usagers sur son fonctionnement.
Etapes clés	- Vote en Conseil Municipal pour l'instauration de la zone - Installation de la signalétique et réalisation des aménagements de seuil - Communication et pédagogie via réunion d'information et flyer pédagogiques
Partenaires	CCSPVA
Dépenses prévisionnel/définitif	Entre 9 000 et 11 000 € HT
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réduction de la vitesse des voitures dans le centre Observation d'usages piétons plus importants dans l'espace public
Annexes	étude de programmation TOPOSCOPE

FICHE ACTION N° 3

Mise en valeur du passage vers le Barry

Enjeu(x) Projet de territoire	Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace Dynamiser l'économie locale et asseoir le développement Restaurer l'attractivité du centre-bourg par son identité
Objectif(s) Projet de territoire	Créer des espaces publics de qualité
Enjeux et objectifs urbains	Mettre en valeur le passage réalisé par la mairie Attirer la déambulation piétonne du centre ancien
Maturité de l'action	
Calendrier prévisionnel	
Maître d'ouvrage	Mairie de la Bâtie-Neuve
Localisation	
Cible de l'action	Habitants, touristes, enfants du bourg et de l'école
Description de l'action	Afin de redonner de la qualité à ce passage, différentes interventions artistiques sont possibles : - Un accrochage ou réalisation patrimoniale participant à la mémoire du lieu comme une exposition d'anciennes photos ou la réalisation d'une fresque - Une réalisation graphique contemporaine, afin de donner au passage un caractère « pop » (voir ci-contre les exemples) - Une réalisation participative avec l'aide des enfants du bourg ou de l'école. Le seuil du passage sera également mis en valeur pour être visible pour les visiteurs.
Etapes clés	Echange avec les partenaires sur le type de projet à porter Construction du projet artistique Réalisation du projet Communication autour du projet
Partenaires	Associations locales (Amis Bastidons, artistes locaux), écoles, habitants et propriétaires
Dépenses prévisionnel/définitif	Environ 20 000 € HT

Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Déroulé de la démarche participative (qualitatif) Réduction des dégradations du site
Annexes	étude de programmation TOPOSCOPE

FICHE ACTION N° 4

Réalisation d'un parcours patrimonial

Enjeu(x) Projet de territoire	Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace Dynamiser l'économie locale et asseoir le développement Restaurer l'attractivité du centre-bourg par son identité
Objectif(s) Projet de territoire	Créer des espaces publics de qualité
Enjeux et objectifs urbains	Mettre en valeur l'histoire de la Bâtie-Neuve et son patrimoine bâti Scénariser la déambulation dans le centre ancien
Maturité de l'action	
Calendrier prévisionnel	
Maître d'ouvrage	Mairie de la Bâtie-Neuve
Localisation	
Cible de l'action	Tout public, surtout les visiteurs/touristes et association patrimoniale
Description de l'action	Un parcours touristique ou promenade publique sera mis en place afin de faire découvrir l'histoire de la Bâtie-Neuve avec l'aide de l'association des Amis du patrimoine Bastidon. Le parcours sera ponctuée de panneaux pédagogiques, de médailles, d'œuvres (fresque pour mise en scène du lieu), d'assises et d'un éclairage adapté voire scénarisé.
Etapes clés	Validation du parcours et de sa programmation culturelle et artistique Conception et pose du mobilier, réalisation des œuvres Communication
Partenaires	Association des Amis du patrimoine Bastidon, DRAC
Dépenses prévisionnel/définitif	Entre 15 000 et 25 000 € HT
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation des œuvres et des panneaux Nombre de connexion dans le cas de QRcode ?
Annexes	étude de programmation TOPOSCOPE

FICHE ACTION N° 5

Aménagement parking du Barry et végétalisation de la place de la Gare

Enjeu(x) Projet de territoire	Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace Dynamiser l'économie locale et asseoir le développement Restaurer l'attractivité du centre-bourg par son identité S'engager dans la transition écologique et énergétique
Objectif(s) Projet de territoire	Créer des espaces publics de qualité Valoriser l'identité des villages Réduire les déplacements en voiture individuelle
Enjeux et objectifs urbains	Libérer le centre ancien du stationnement pour générer des espaces publics agréables et sécurisés Epaissir la ceinture verte du Barry et venir l'habiter Limiter l'effet « rideau » et artificialisation de l'espace
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	2023 2024 2025 2026 2027
Maître d'ouvrage	Mairie de la Bâtie-Neuve
Localisation	
Cible de l'action	Tout public : habitants (du centre avec une voiture) et visiteurs (touristes et camping-car)
Description de l'action	Le parking a été dessiné par un cabinet de paysage. Le plan devra permettre d'accueillir un espace ouvert permettant d'accueillir une foire, anciennement sur la place des écoles. Le parking devra toutefois être le plus végétalisé possible pour éviter d'affecter la trame verte de manière trop importante. La place de la gare accueillera un espace ouvert pour les boulistes notamment, et à terme pour l'usage de la gare.
Etapes clés	Finalisation de l'AVP et des études de conception Réalisation des travaux
Partenaires	CCSPVA, Etat, Département, SNCF Réseaux (si besoin de toucher au bâtiment)
Dépenses prévisionnel/définitif	Définies par la maîtrise d'œuvre

Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Report des places du centre sur le parking Aspect vert et maintien d'une certaine biodiversité
Annexes	étude de programmation TOPOSCOPE

FICHE ACTION N° 5bis

Création d'une aire de covoiturage

Enjeu(x) Projet de territoire	Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace Dynamiser l'économie locale et asseoir le développement Restaurer l'attractivité du centre-bourg par son identité S'engager dans la transition écologique et énergétique
Objectif(s) Projet de territoire	Créer des espaces publics de qualité Valoriser l'identité des villages Réduire les déplacements en voiture individuelle
Enjeux et objectifs urbains	Promouvoir des alternatives à l'autosolisme
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	2023 2024 2025 2026 2027
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance
Localisation	
Cible de l'action	Automobilistes : habitants et visiteurs
Description de l'action	Insérée dans l'opération d'aménagement du parking, l'aire de covoiturage vise à remplacer l'ancien espace informel de retrouvaille sur la place des écoles. Celle sera signalisée et accompagnée d'une communication sur le site de la mairie et de la CCSPVA voire de flyer.
Etapes clés	Aménagement du parking prévoyant un espace pour l'aire Commande et installation de signalétique dédiée Communication web et écrite
Partenaires	CCSPVA, Alvéole, Etat
Dépenses prévisionnel/définitif	
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Augmentation du nombre de voyage en covoiturage (enquête déplacement)
Annexes	

FICHE ACTION N° 6

Végétalisation de la Grand Rue

Enjeu(x) Projet de territoire	Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace Dynamiser l'économie locale et asseoir le développement Restaurer l'attractivité du centre-bourg par son identité
Objectif(s) Projet de territoire	Créer des espaces publics de qualité
Enjeux et objectifs urbains	Compléter la trame verte existante et créer des corridors écologiques Générer de l'ombre et de la fraîcheur le long de la Grande Rue Mettre en valeur les activités de rez-de-chaussée et le patrimoine bâti
Maturité de l'action	
Calendrier prévisionnel	
Maître d'ouvrage	Mairie de la Bâtie-Neuve, propriétaires privés
Localisation	
Cible de l'action	Tout public : riverains, habitants et visiteurs
Description de l'action	La végétalisation de la Grand Rue sera réalisée via 3 méthodes : - Empavement des abords de façade et des seuils des RDC actifs - Réalisation de fosses plantées avec plantes grimpantes entretenues par la Mairie - Mise en place d'un permis de végétaliser et réalisation de fosse à la demande des habitants qui seront végétalisées de manière participative
Etapes clés	- Réalisation des études de conception pour s'assurer des coûts et de la faisabilité liée aux façades - Rédaction d'une charte de végétalisation participative - Création d'un permis de végétaliser - Réalisation des travaux et plantation (mairie + citoyens) - Animation de la démarche régulière
Partenaires	CAUE (conseils), CAUE, Citoyens, associations...
Dépenses prévisionnel/définitif	Entre 40 000 et 50 000 € HT
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de plantations menées par des citoyens Durée des permis de végétaliser et entretien visible des plantations Participation à des événements de végétalisation à la belle saison
Annexes	étude de programmation TOPOSCOPE

FICHE ACTION N° 7

Aménagement de la place des écoles

Enjeu(x) Projet de territoire	Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace Dynamiser l'économie locale et asseoir le développement Restaurer l'attractivité du centre-bourg par son identité
Objectif(s) Projet de territoire	Créer des espaces publics de qualité
Enjeux et objectifs urbains	- Sécuriser les abords des écoles - Intensifier les usages dans l'espace public - Développer un espace public de qualité pour le nouveau centre de la Bâtie-Neuve - Articuler la densification urbaine avec la qualité de l'espace public et une diversité des formes urbaines
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	2023 2024 2025 2026 2027
Maître d'ouvrage	Mairie de la Bâtie-Neuve
Localisation	
Cible de l'action	Tout public, surtout enfants, jeunes et parents
Description de l'action	La place des écoles constitue une nouvelle polarité pour le centre de la Bâtie-Neuve. La programmation de l'espace public intégrera ainsi ces enjeux et sera pensée en lien avec les programmes et contenus des RDC construits à proximité (maison de santé, écoles et bâti à venir...).
Étapes clés	1. Aménagement de la voirie 2. Construction des bâtiments autour de la place 3. Aménagement de l'espace public
Partenaires	Région, FEDER Rural ? ADEME ou Agence de l'eau
Dépenses prévisionnel/définitif	A définir en maîtrise d'œuvre
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	

FICHE ACTION N° 7 bis

Interventions pédagogiques dans les écoles (place des écoles)

Enjeu(x) Projet de territoire	Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace Dynamiser l'économie locale et asseoir le développement Restaurer l'attractivité du centre-bourg par son identité
Objectif(s) Projet de territoire	Créer des espaces publics de qualité
Enjeux et objectifs urbains	- Permettre aux usagers de s'approprier les espaces publics - Travailler en partenariat avec les usagers - Communiquer sur les enjeux de l'aménagement public - Soutenir les enjeux de la citoyenneté en approche transversale
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	2023 2024 2025 2026 2027
Maître d'ouvrage	Mairie de la Bâtie-Neuve
Localisation	
Cible de l'action	Enfants, jeunes et parents
Description de l'action	Co-construction d'intervention dans les classes volontaires de l'école de la commune : - Identification des fonctions de la ville (se loger, se déplacer, faire des achats, se cultiver, se soigner, se divertir...) - Identification et reconnaissance des paysages urbains - Arts visuels - Espace : représenter l'espace proche, localiser les lieux fréquentés par l'élève et les trajets réalisés - budget participatif : aménagement d'un espace spécifique (1 classe de cycle 3)
Étapes clés	- Elaboration de proposition d'intervention en lien avec les programmes de l'éducation nationale - Rencontre et réunion avec les enseignants : co-construction des interventions pour l'année scolaire 2023-2024 - Intervention dans les classes volontaires
Partenaires	Enseignants de l'école Techniciens de la commune

	Agents communaux
Dépenses prévisionnel/définitif	Budget participatif en Cycle 3 ?
Plan de financement prévisionnel / définitif	100% Commune
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de classes associées Aboutissement des actions Evaluation par les enseignants des savoirs et compétences acquises par les élèves (lien avec les programmes de l'éducation nationale)
Annexes	

FICHE ACTION N° 7 ter

Ouverture d'un passage piéton entre les écoles

Enjeu(x) Projet de territoire	Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace Dynamiser l'économie locale et asseoir le développement Restaurer l'attractivité du centre-bourg par son identité
Objectif(s) Projet de territoire	Créer des espaces publics de qualité
Enjeux et objectifs urbains	- Intensifier les usages dans l'espace public - Développer un espace public de qualité pour le nouveau centre de la Bâtie-Neuve - Rapprocher la place des écoles de la traversée du bourg et du centre ancien à pied
Maturité de l'action	
Calendrier prévisionnel	
Maître d'ouvrage	Mairie de la Bâtie-Neuve
Localisation	
Cible de l'action	Tout public, surtout enfants, jeunes et parents
Description de l'action	En plus du réaménagement de la place des écoles et afin de rapprocher les deux centres (nouveau et ancien), une ouverture d'un passage entre les écoles sera faite. Une première phase de test de manière temporaire pourra être réalisée puis une pérennisation pourra être envisagée à terme.
Étapes clés	1. Etude de faisabilité et concertation avec les enseignants 2. Ouverture pour phase de test 3. Pérennisation de l'aménagement
Partenaires	Région, FEDER Rural ? ADEME ou Agence de l'eau
Dépenses prévisionnel/définitif	
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	Etude de programmation Toposcope

FICHE ACTION N° 8

Création d'une maison de santé

Enjeu(x) Projet de territoire	Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace
Objectif(s) Projet de territoire	Créer des équipements collectifs
Enjeux et objectifs urbains	- Favoriser l'accès aux soins de santé - Concentrer l'offre de services en centre-bourg des centralités
Maturité de l'action	
Calendrier prévisionnel	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Avance
Localisation	
Cible de l'action	Tout public
Description de l'action	Construction d'un bâtiment de 10 cabinets médicaux Projet d'équipe de soin primaire porté par des professionnels de santé qui se constituent en association Mise en location des cabinets dans un objectifs de diversifier les spécialités médicales apportées sur le territoire et pour renforcer l'offre de soin globale.
Etapes clés	Maîtrise d'ouvrage opérationnelle : Début des travaux prévus été 2023 Communication auprès des professionnels de santé pour constitution de l'offre de soin et attractivité pour des spécialistes
Partenaires	ARS, Région, Etat, Département Equipe médicale
Dépenses prévisionnel/définitif	Coût travaux : 1 350 000 € HT Coût total : 1 500 000 € HT
Plan de financement prévisionnel / définitif	DETR : 626 368,50 € CD05 : 136 000 € Région : 487 500 €
Indicateurs de suivi et d'évaluation	- Taux d'occupation des locaux médicaux - Nombre de permanence de spécialistes
Annexes	Dossier PRO du projet architectural

FICHE ACTION N° 9

Réaménagement de la place du Lavoir

Enjeu(x) Projet de territoire	Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace Dynamiser l'économie locale et asseoir le développement Restaurer l'attractivité du centre-bourg par son identité
Objectif(s) Projet de territoire	Créer des espaces publics de qualité
Enjeux et objectifs urbains	Favoriser la vie dans l'espace public Améliorer le cadre de vie des habitants Offrir à la Bâtie-Neuve un espace public central, fédérateur de qualité Retrouver l'intensité urbaine historique de la place du Lavoir
Maturité de l'action	
Calendrier prévisionnel	
Maître d'ouvrage	Mairie de la Bâtie-Neuve
Localisation	
Cible de l'action	Tout public : riverains, habitants et visiteurs
Description de l'action	La place sera en partie végétalisée et fermée à la circulation hors riverains. Différents espaces viennent prendre forme : - Des terrasses pour les commerces - Des espaces vivants concentrant le mobilier urbain - Des espaces piétons ouverts et libres, permettant d'accéder aux entrées charretières et permettant d'accueillir des stands du marché - Quelques stationnements maintenus en entrée de place La place vise à devenir le lieu des évènements de la Bâtie-Neuve et à être fermée dans cette configuration. Le marché bénéficiera également d'équipements électriques ou d'un point d'accès à l'eau. Enfin, une liaison piétonne sera créée vers le château à partir du mur du lavoir pour rapprocher les deux espaces.
Etapes clés	- Etudes de conception et concertation avec les usagers

	- Réalisation des travaux - Communication sur le fonctionnement de la place et aux commerçants du marché
Partenaires	CAUE (conseil), CCSPVA (marché), Commerçants et riverains, Maîtrise d'œuvre
Dépenses prévisionnel/définitif	De 130 000 à 150 000 € HT
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Participation au processus de concertation Evènements répétés sur l'espace public Réduction de l'effet d'ilot de chaleur au centre de la place
Annexes	étude de programmation TOPOSCOPE

FICHE ACTION N° 10

Densification des usages du Barry

Enjeu(x) Projet de territoire	Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace Dynamiser l'économie locale et asseoir le développement Restaurer l'attractivité du centre-bourg par son identité
Objectif(s) Projet de territoire	Créer des espaces publics de qualité
Enjeux et objectifs urbains	Accompagner la ceinture végétale du Barry par des espaces publics Promouvoir la réappropriation des espaces verts publics par les habitants Valoriser le patrimoine communal Mettre en scène la déambulation piétonne vers le centre ancien depuis le parking sud
Maturité de l'action	
Calendrier prévisionnel	
Maître d'ouvrage	Mairie de la Bâtie-Neuve
Localisation	
Cible de l'action	Tout public : habitants et riverains
Description de l'action	Le permis de végétaliser sera étendu au Barry. Des assises permettront de faire une pause et de contempler (en accord avec les jardiniers). Le jardin de la Cure sera ouvert comme jardin partagé à destination des riverains, des visiteurs et aussi pourrait aussi servir de jardin pédagogique pour les écoles. Une association et une convention d'occupation pourront être créées. Des aménagements tout le long du Barry avec du mobilier d'assises et de détente permettront de donner au Barry tout son caractère de tour de ville végétal.
Étapes clés	Echanges avec les habitants sur l'aménagement d'espaces Ouverture du jardin de la Cure au public côté Barry Accompagnement au montage d'une association de jardiniers Réalisation de travaux d'aménagements et de pose de mobilier
Partenaires	Associations locales, habitants
Dépenses prévisionnel/définitif	De 10 000 à 20 000 € HT

Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Montage d'une association de jardiniers Organisation d'évènements autour du jardin de la Cure et du passage du Barry Augmentation des usages piétons dans le Barry : détente, balade, pause...
Annexes	étude de programmation TOPOSCOPE

FICHE ACTION N° 11

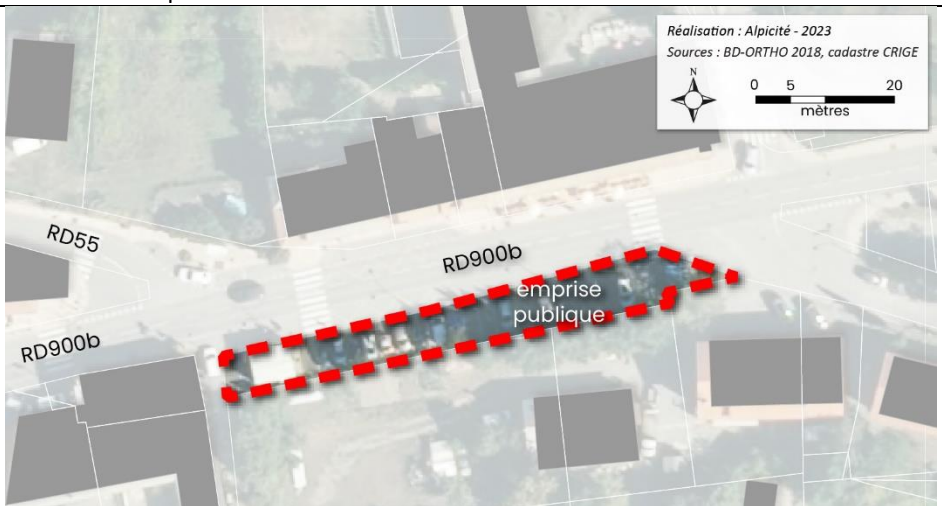
Réaménagement des abords de la Tour

Enjeu(x) Projet de territoire	Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace Dynamiser l'économie locale et asseoir le développement Restaurer l'attractivité du centre-bourg par son identité
Objectif(s) Projet de territoire	Créer des espaces publics de qualité
Enjeux et objectifs urbains	Mettre en valeur le patrimoine Rendre accessible à un maximum la tour du château Protéger la terrasse du château pour la faire vivre Relier le château et la place du Lavoir
Maturité de l'action	
Calendrier prévisionnel	
Maître d'ouvrage	Mairie de la Bâtie-Neuve
Localisation	
Cible de l'action	Tout public : habitants et visiteurs
Description de l'action	L'opération se développe autour de différents axes : - La reprise de l'accès existant : celui-ci est difficile et sera repris avec un escalier plus confortable et une main-courante sécurisante - L'aménagement d'un passage vers la place du lavoir avec le réaménagement de l'espace vert pour accueillir des tables et assises : cela permettra de rapprocher le lavoir du château comme cela était avant la construction du bâtiment voisin - La construction d'une pergola sur la tour du château permettant de couper le vent et apporter de l'ombre à l'espace ouvert agréable mais particulièrement sujet à la météo
Étapes clés	- Études de conception et études structures (pergola, ouverture du lavoir) - Réalisation des travaux - Communication et organisation d'un évènement

Partenaires	CCSPVA, Maître d'œuvre (BE structure, architecture, paysage), DRAC
Dépenses prévisionnel/définitif	De 95 000 à 110 000 € HT, hors coûts études qui peuvent être importants
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Préservation de la qualité patrimoniale Observations de personnes à la mobilité difficile de monter au château Organisation d'évènements en extérieur de manière plus régulière
Annexes	Etude de programmation Toposcope

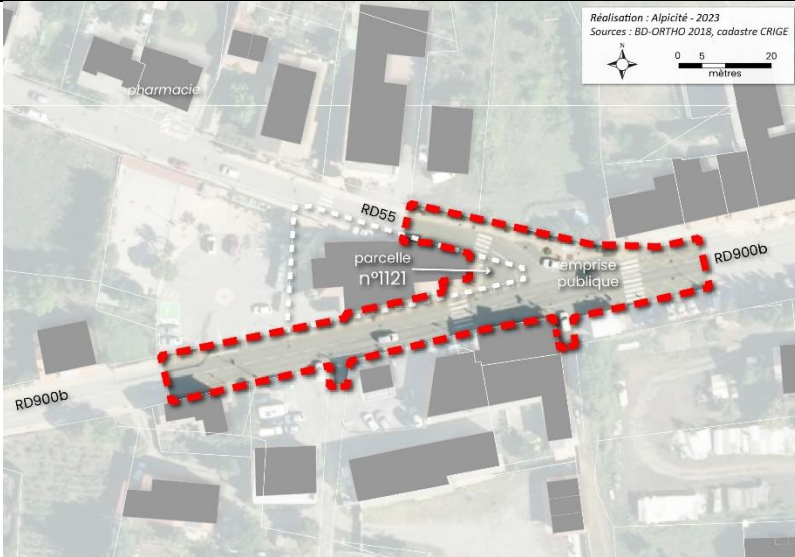
FICHE ACTION N° 12

Aménagement de l'entrée de ville depuis l'est

Enjeu(x) Projet de territoire	Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace Dynamiser l'économie locale et asseoir le développement Restaurer l'attractivité du centre-bourg par son identité
Objectif(s) Projet de territoire	Créer des espaces publics de qualité Valoriser l'identité des villages
Enjeux et objectifs urbains	- Diminuer les îlots de chaleur - Améliorer la visibilité de l'entrée de ville et l'embellir
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	2023 2024 2025 2026 2027
Maître d'ouvrage	Commune d'Espinasses
Localisation de l'action	
Cible de l'action	Habitants, usagers du quotidien, touristes, commerçants, véhicules, piétons
Description de l'action	- Désimperméabilisation des places existantes, - Plantation d'arbres en pleine terre pour ombrage et diminution des îlots de chaleur, - Fiche action en lien avec les fiches actions n°18 et 19.
Etapes clés	→ Désimperméabilisation des places de stationnement, → Plantation d'arbres.
Partenaires	Département, Région
Dépenses prévisionnel/définitif	Coût total de l'opération = environ 70 000 € HT
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	étude de programmation urbaine 2022-2023

FICHE ACTION N° 13

Aménagement du carrefour de la RD900b et de la RD55

Enjeu(x) Projet de territoire	Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace Dynamiser l'économie locale et asseoir le développement Restaurer l'attractivité du centre-bourg par son identité
Objectif(s) Projet de territoire	Créer des espaces publics de qualité Valoriser l'identité des villages
Enjeux et objectifs urbains	- Sécuriser les flux véhicules et piétons - Améliorer la visibilité de l'espace public - Embellir ce carrefour emblématique de la commune
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	2023 2024 2025 2026 2027
Maître d'ouvrage	Commune d'Espinasses
Localisation de l'action	
Cible de l'action	Habitants, usagers du quotidien, touristes, commerçants, véhicules, piétons
Description de l'action	- Création d'un faux plateau traversant avec un revêtement unique type résine gravillonnée, - Mise en place de 3 feux de circulation à détection (étude de trafic plus poussée nécessaire), - Aménagement en partie sur du foncier privé qui est aujourd'hui inclus dans l'espace public (parcelle n°1121), - Fiche action en lien avec les fiches actions n°18, 20 et 21.
Etapes clés	→ Mise en place de la résine gravillonnée colorée, → Etude approfondie de trafic, → Installation des feux de circulation
Partenaires	Département, Etat
Dépenses prévisionnel/définitif	Coût total de l'opération = environ 245 000 € HT

Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	<i>étude de programmation urbaine 2022-2023</i>

FICHE ACTION N° 14

Restructuration de la place du village

Enjeu(x) Projet de territoire	Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace Dynamiser l'économie locale et asseoir le développement Restaurer l'attractivité du centre-bourg par son identité
Objectif(s) Projet de territoire	Créer des espaces publics de qualité Valoriser l'identité des villages
Enjeux et objectifs urbains	- Restructurer l'espace public - Améliorer la visibilité de l'espace public - Offrir une vraie place de village vivante - Proposer de nouveaux espaces de convivialité aux habitants
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	2023 2024 2025 2026 2027
Maître d'ouvrage	Commune d'Espinasses
Localisation de l'action	
Cible de l'action	Habitants, usagers du quotidien, touristes, commerçants, piétons
Description de l'action	Restructuration et extension de la place avec : - Démolition de la buvette actuelle, - Mise en place d'une aire de détente / pique-nique, d'un terrain de pétanque, et de jeux pour enfants, - Création d'un emplacement spécifique dédié à un foodtruck, - Places de stationnements en semi-perméables (environ 15-20), - Déplacement et enterrement du tri sélectif (moloks), - Réalisation d'un petit bâtiment pour les associations et buvette, - Travail d'un revêtement le plus unifié possible pour une mise en valeur de l'espace public, - Végétalisation de la place, plantation d'arbres pour l'ombrage et éviter les îlots de chaleur, - Création d'une OAP spécifique pour la place,

	- Réalisation d'un réseau d'eaux pluviales, - Fiche action en lien avec les fiches actions n°19 et 21.
Etapes clés	→ création de 3 sous espaces : les stationnements, la zone jeux d'enfants + aire de pique-nique, la zone terrain de pétanque et espace vert → réalisation d'un escalier urbain → réalisation d'un petit bâtiment pour les associations → création d'un réseau d'eaux pluviales
Partenaires	Département, Région, Etat
Dépenses prévisionnel/définitif	Coût total de l'opération = environ 525 000 € HT
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	<i>étude de programmation urbaine 2022-2023</i>

FICHE ACTION N° 15

Aménagement d'un cheminement doux route des Vignerons

Enjeu(x) Projet de territoire	Restaurer l'attractivité des centre-bourgs par leur identité S'engager dans la transition écologique et énergétique
Objectif(s) Projet de territoire	Réduire les déplacements en voiture individuelle Mettre en valeur le patrimoine Valoriser l'identité des villages
Enjeux et objectifs urbains	- Sécuriser les déplacements piétons - Créer une continuité piétonne tout le long de la route des Vignerons - Tenir l'espace de la rue par un aménagement approprié
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	2023 2024 2025 2026 2027
Maître d'ouvrage	Commune d'Espinasses
Localisation de l'action	
Cible de l'action	Piétons
Description de l'action	- Création d'un cheminement doux côté Est de la voie de 1,5m minimum jusqu'à l'aménagement de la traversée du village historique, - Bande de roulement à 5m, - Signalisation horizontale (simple bande de rive), - Aménagement rural et paysager (pas de trottoir + végétalisation sur surlargeurs à l'Ouest), - Réalisation d'un réseau d'eaux pluviales.
Etapes clés	→ Création d'un cheminement doux → Création d'un réseau d'eaux pluviales

Partenaires	
Dépenses prévisionnel/définitif	Coût totale de l'opération = environ 156 000 € HT / 73 500 € HT sans le réseau d'EP
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	<i>étude de programmation urbaine 2022-2023</i>

FICHE ACTION N° 16

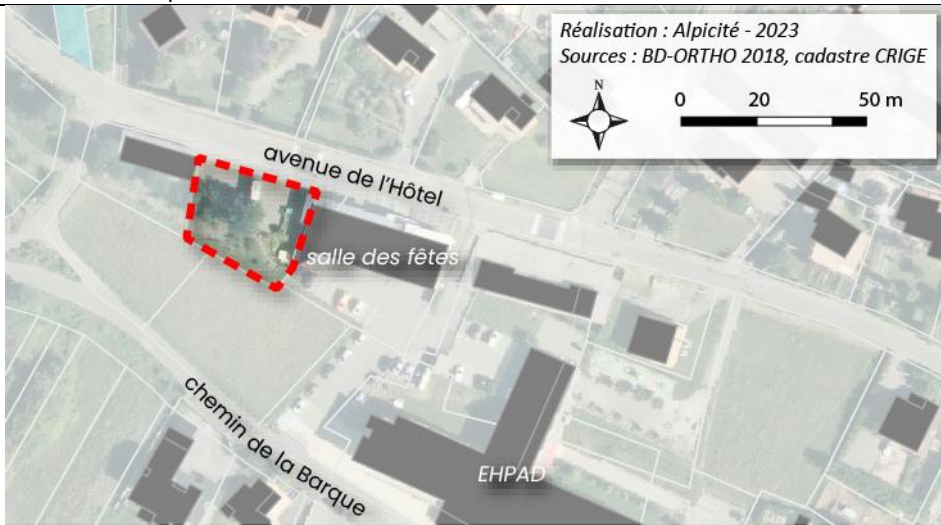
Aménagement de l'avenue de l'Hôtel

Enjeu(x) Projet de territoire	Restaurer l'attractivité des centre-bourgs par leur identité S'engager dans la transition écologique et énergétique
Objectif(s) Projet de territoire	Rapprocher les secteurs en fracture locale Réduire les déplacements en voiture individuelle
Enjeux et objectifs urbains	- Sécuriser les déplacements piétons - Créer une continuité piétonne tout le long de l'avenue de l'Hôtel - Marquer les carrefours importants du centre-bourg - Tenir l'espace de la rue par un aménagement approprié
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	2023 2024 2025 2026 2027
Maître d'ouvrage	Commune d'Espinasses
Localisation de l'action	
Cible de l'action	Piétons
Description de l'action	- Extension du trottoir de l'avenue de Grenoble (1^{er} tronçon), - Création d'un plateau traversant au carrefour de l'av. de l'Hôtel et de la rue du Claps, - Création d'un trottoir au sud de l'avenue entre les rues du Claps et la rue de l'école, - Création d'un plateau traversant au carrefour de l'av. de l'Hôtel et de la rue du Claps, - Création d'un cheminement de type rural (type stabilisé renforcé et gravier), - Désimperméabilisation de l'aire de stationnement existante de la salle des fêtes, - Réalisation d'un réseau d'eaux pluviales, - Fiche action en lien avec les fiches actions n°18, 19, 22 et 27.
Etapes clés	→ Aménagement des cheminements piétonniers (3 tronçons : 2 types trottoirs + 1 cheminement rural) → Aménagement des deux carrefours → Désimperméabilisation de l'aire de stationnement existante de la salle des fêtes → Création d'un réseau d'eaux pluviales
Partenaires	Département

Dépenses prévisionnel/définitif	Coût total de l'opération = environ 571 000 € HT / 499 800 HT sans le réseau d'EP
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	<i>étude de programmation urbaine 2022-2023</i>

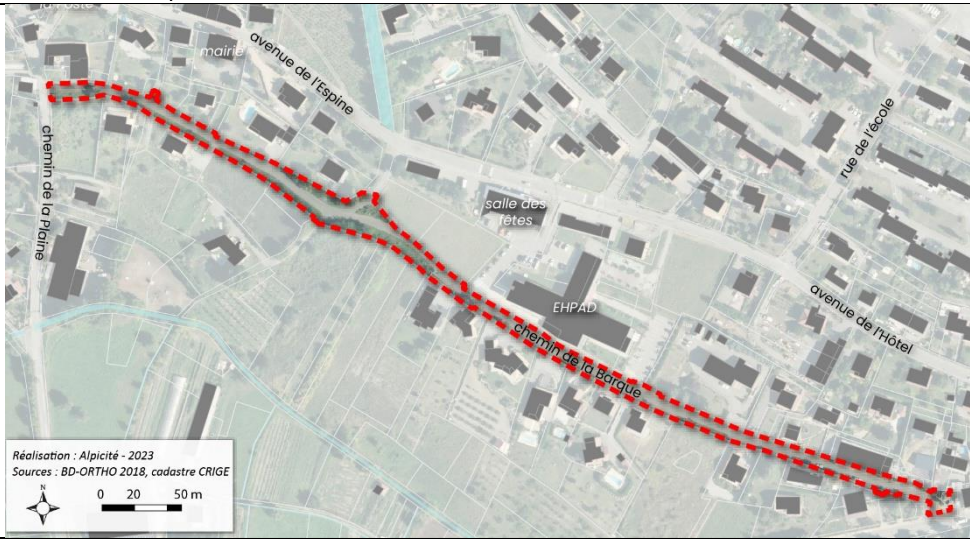
FICHE ACTION N° 17

Aménagement de la place du Monument aux Morts

Enjeu(x) Projet de territoire	Restaurer l'attractivité des centre-bourgs par leur identité S'engager dans la transition écologique et énergétique
Objectif(s) Projet de territoire	Mettre en valeur le patrimoine Valoriser l'identité des villages
Enjeux et objectifs urbains	- Créer une continuité piétonne tout le long de l'avenue de l'Hôtel - Offrir des temps de pauses urbaines aux modes de déplacements actifs - Tenir l'espace de la placette par un aménagement approprié - Embellir et donner une fonctionnalité à la placette
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	2023 2024 2025 2026 2027
Maître d'ouvrage	Commune d'Espinasses
Localisation de l'action	
Cible de l'action	Piétons et usagers de la salle des fêtes et de la bibliothèque
Description de l'action	- Aménagement de deux sous espaces à la placette : un espace minéral dédié au Monument aux Morts et à la salle des fêtes, et un espace végétalisé et enherbé comme belvédère sur le grand paysage, - Réalisation d'un réseau d'eaux pluviales, - Fiche action en lien avec la fiche action n°21.
Etapes clés	→ Aménagement de la placette minérale → Aménagement de l'espace vert belvédère → Création d'un réseau d'eaux pluviales
Partenaires	Département, région
Dépenses prévisionnel/définitif	Coût total de l'opération = environ 88 000 € HT / 77 700 € HT sans le réseau d'EP
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	étude de programmation urbaine 2022-2023

FICHE ACTION N° 18

Cheminement doux sur le chemin de la Barque

Enjeu(x) Projet de territoire	Restaurer l'attractivité des centre-bourgs par leur identité S'engager dans la transition écologique et énergétique
Objectif(s) Projet de territoire	Rapprocher les secteurs en fracture locale Réduire les déplacements en voiture individuelle
Enjeux et objectifs urbains	- Sécuriser les déplacements piétons - Créer une continuité piétonne tout le long du chemin de la Barque - Créer une pause urbaine aux modes de déplacements actifs - Tenir l'espace de la rue par un aménagement approprié
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	2023 2024 2025 2026 2027
Maître d'ouvrage	Commune d'Espinasses
Localisation de l'action	
Cible de l'action	Piétons
Description de l'action	- Extension du trottoir de l'EHPAD jusqu'à la route départementale, - Aménagement paysager en face de l'EHPAD (herbe + arbre + banc), - Réalisation d'un cheminement piéton au sud de la voie sur le 2^{ème} tronçon jusqu'au chemin de la Plaine (simple changement de revêtement, même niveau que la bande de roulement).
Etapes clés	→ Création d'un cheminement doux en 2 tronçons (1 trottoir + 1 cheminement rural) → Création d'un aménagement paysager simple → Création d'un réseau d'eaux pluviales
Partenaires	
Dépenses prévisionnel/définitif	Coût totale de l'opération = environ 380 000 € HT (sans réalisation d'un réseau d'EP)
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	étude de programmation urbaine 2022-2023

FICHE ACTION N° 19

Aménagement de l'avenue de l'Espine

Enjeu(x) Projet de territoire	Restaurer l'attractivité des centre-bourgs par leur identité
Objectif(s) Projet de territoire	Mettre en valeur le patrimoine Valoriser l'identité des villages
Enjeux et objectifs urbains	- Mettre en valeur les bâtiments du centre historique sur l'avenue de l'Espine - Tenir l'espace de la rue par un aménagement végétal - Ralentir le flux des véhicules
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	2023 2024 2025 2026 2027
Maître d'ouvrage	Commune d'Espinasses
Localisation de l'action	
Cible de l'action	Piétons, usagers de l'avenue
Description de l'action	- Mettre en valeur les bâtiments du centre historique sur l'avenue de l'Espine avec un travail de végétalisation en pied de façade sud, - Maintenir un double sens de circulation et une bande roulante de 5m maximum, - Réalisation d'un cheminement piéton d'1,5m au sud de l'avenue (enrobé coloré ou résine gravillonnée colorée) - Réalisation de plusieurs écluses (cf. étude de programmation 2022-2023), - Réalisation d'un réseau d'eaux pluviales.
Etapes clés	→ Création de frontages végétalisés → Création d'un cheminement doux continu → Aménagement de 4 écluses → Création d'un réseau d'eaux pluviales
Partenaires	Département – IT05
Dépenses prévisionnel/définitif	Coût totale de l'opération = environ 382 250 € HT // 297 150 € HT sans le réseau d'EP
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	étude de programmation urbaine 2022-2023

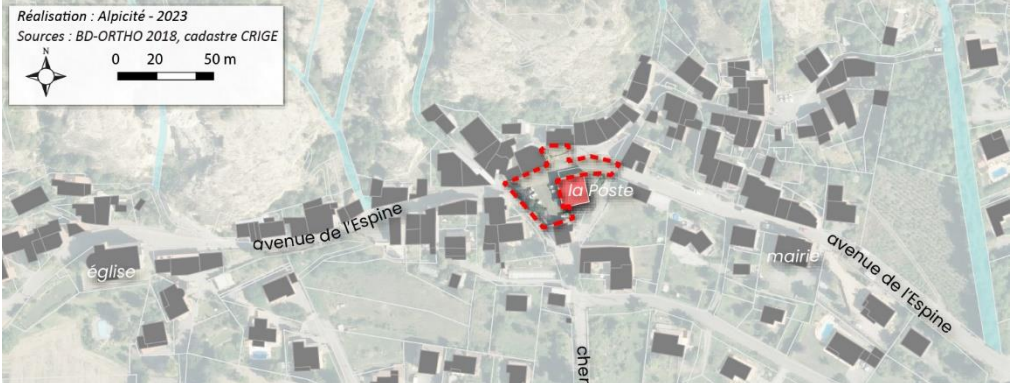
FICHE ACTION N° 20

Aménagement devant la mairie

Enjeu(x) Projet de territoire	Restaurer l'attractivité des centre-bourgs par leur identité
Objectif(s) Projet de territoire	Mettre en valeur le patrimoine Valoriser l'identité des villages
Enjeux et objectifs urbains	- Sécuriser les déplacements piétons - Créer une continuité piétonne tout le long de la traversée du village - Mettre en valeur l'entrée dans le centre historique - Mettre en valeur le bâtiment de la mairie - Tenir l'espace de la rue par un aménagement approprié
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	2023 2024 2025 2026 2027
Maître d'ouvrage	Commune d'Espinasses
Localisation de l'action	
Cible de l'action	Piétons, véhicules
Description de l'action	- Création d'un aménagement type espace partagé piétons-véhicules au droit de la mairie, - Utiliser le même matériau de façade à façade (revêtement en pierre ou béton désactivé), - Réalisation d'un réseau d'eaux pluviales.
Etapes clés	→ Création d'un espace partagé au droit de la mairie → Création d'un réseau d'eaux pluviales
Partenaires	Département
Dépenses prévisionnel/définitif	Coût totale de l'opération = environ 35 500 € HT / 32 000 € HT sans le réseau d'EP
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	étude de programmation urbaine 2022-2023

FICHE ACTION N° 21

Aménagement autour de La Poste (entre les parcelles 304 et 321)

Enjeu(x) Projet de territoire	Restaurer l'attractivité des centre-bourgs par leur identité
Objectif(s) Projet de territoire	Mettre en valeur le patrimoine Valoriser l'identité des villages
Enjeux et objectifs urbains	- Sécuriser les déplacements piétons - Créer une continuité piétonne tout le long de la traversée du village - Mettre en valeur des lieux clés du centre historique - Tenir l'espace de la rue par un aménagement approprié
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	2023 2024 2025 2026 2027
Maître d'ouvrage	Commune d'Espinasses
Localisation de l'action	
Cible de l'action	Piétons, véhicules
Description de l'action	- Création d'un aménagement type espace partagé piétons-véhicules autour de La Poste (entre les parcelles 304 et 321), - Utiliser le même matériau de façade à façade (revêtement en pierre ou béton désactivé), - Aménagement d'une écluse à l'entrée ouest de la place, - Aménagement de la place de la Poste (végétalisation partielle, marquage des places de stationnement, etc.), - Réalisation d'un réseau d'eaux pluviales.
Étapes clés	→ Création d'un espace partagé autour de la poste → Aménagement d'une écluse → Aménagement urbain de la place de la Poste → Création d'un réseau d'eaux pluviales
Partenaires	Département
Dépenses prévisionnel/définitif	Coût totale de l'opération = environ 205 000 € HT // 195 000 € HT sans le réseau d'EP
Plan de financement prévisionnel / définitif	

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	<i>étude de programmation urbaine 2022-2023</i>

FICHE ACTION N° 22

Aménagement espace autour de l'église

Enjeu(x) Projet de territoire	Restaurer l'attractivité des centre-bourgs par leur identité
Objectif(s) Projet de territoire	Mettre en valeur le patrimoine Valoriser l'identité des villages
Enjeux et objectifs urbains	- Sécuriser les déplacements piétons - Créer une continuité piétonne tout le long de la traversée du village - Mettre en valeur des lieux clés du centre historique - Tenir l'espace de la rue par un aménagement approprié
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	2023 2024 2025 2026 2027
Maître d'ouvrage	Commune d'Espinasses
Localisation de l'action	Réalisation : Alpicité - 2023 Sources : BD-ORTHO 2018, cadastre CRIGE 
Cible de l'action	Piétons, véhicules
Description de l'action	- Création d'un aménagement type espace partagé piétons-véhicules au droit de la parcelle de l'église, - Utiliser le même matériau de façade à façade (revêtement en pierre ou béton désactivé), - Réalisation d'un réseau d'eaux pluviales.
Etapes clés	→ Création d'un espace partagé autour de l'église → Création d'un réseau d'eaux pluviales
Partenaires	Département
Dépenses prévisionnel/définitif	Coût totale de l'opération = environ 130 000 € HT / 121 000 € HT sans le réseau d'EP
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	étude de programmation urbaine 2022-2023

FICHE ACTION N° 23

Aménagement du carrefour de la RD900b et du chemin de la Plaine

Enjeu(x) Projet de territoire	Restaurer l'attractivité des centres-bourgs
Objectif(s) Projet de territoire	Valoriser l'identité de village
Enjeux et objectifs urbains	- Sécuriser les déplacements des modes actifs et ralentir le flux véhicules - Marquer le carrefour, travailler l'entrée de ville Ouest
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	2023 2024 2025 2026 2027
Maître d'ouvrage	Commune d'Espinasses
Localisation de l'action	
Cible de l'action	Véhicules, piétons, cyclistes, kayakistes
Description de l'action	- Création d'un faux plateau traversant (impression de zone partagée), - Marquage au sol avec changement de revêtement (résine gravillonnée colorée), - Aménagement rural et paysager (pas de trottoir + végétalisation sur les bas-côtés type prairie paysagère).
Étapes clés	→ Marquage au sol avec changement de revêtement
Partenaires	Département
Dépenses prévisionnel/définitif	Environ 30 000 € HT > Travaux à réaliser par le département.

Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	<i>étude de programmation urbaine 2022-2023</i>

FICHE ACTION N° 24

Création d'un pôle Santé

Enjeu(x) Projet de territoire	Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace
Objectif(s) Projet de territoire	Créer des équipements collectifs
Enjeux et objectifs urbains	- Favoriser l'accès aux soins de santé - Concentrer l'offre de services en centre-bourg des centralités
Maturité de l'action	
Calendrier prévisionnel	
Maître d'ouvrage	Commune d'Espinasses
Localisation	Rue Yvan Wilhelm
Cible de l'action	Tout public
Description de l'action	Acquisition d'une bâtiment neuf en VFA, hors d'eau, aménagement d'un pôle médical constitué de 10 cabinets médicaux, dont un espace kinésithérapie, 1 cabinet adapté pour l'accueil d'un dentiste Projet d'équipe de soin primaire porté par des professionnels de santé qui se constituent en association Mise en location des cabinets dans un objectifs de diversifier les spécialités médicales apportées sur le territoire et pour renforcer l'offre de soin globale. + aménagement par la commune du stationnement extérieur
Etapes clés	Maîtrise d'ouvrage opérationnelle : Début des travaux prévus été 2023, 6 mois de travaux Communication auprès des professionnels de santé pour complétude de l'offre de soin et attractivité pour des spécialistes
Partenaires	ARS, Région, Etat, Département Equipe médicale
Dépenses prévisionnel/définitif	Coût acquisition + travaux : 1 160 000 € HT Coût total : 1 207 525 € HT Coût travaux aménagements extérieurs : à déterminer
Plan de financement prévisionnel / définitif	Prévisionnel : DETR : 474 840 € CD05 : 118 710 € + 30% aménagements extérieurs Région : 350 000 €
Indicateurs de suivi et d'évaluation	- Taux d'occupation des locaux médicaux - Nombre de permanence de spécialistes
Annexes	Dossier APD du projet architectural

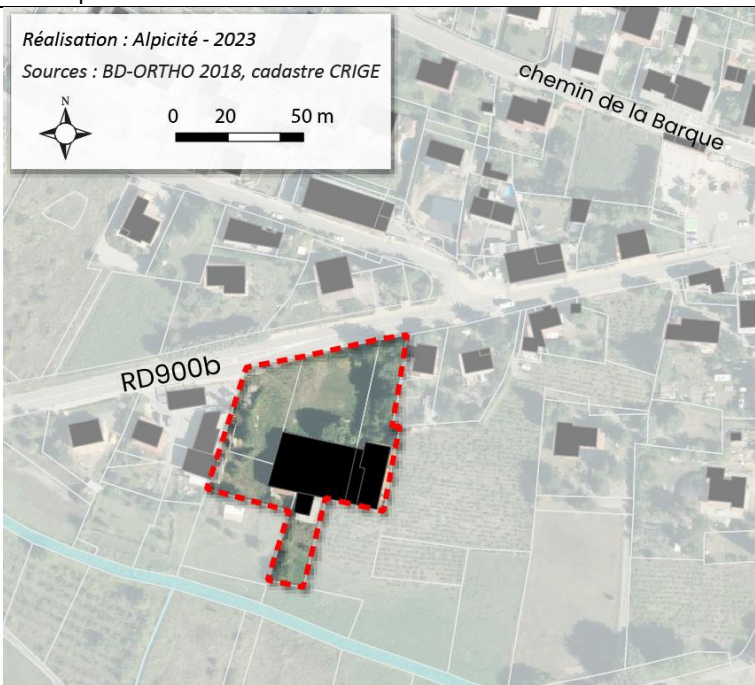
FICHE ACTION N° 25

Requalification exemplaire et innovante du quartier du Claps – hameau Yougoslavie

Enjeu(x) Projet de territoire	Conforter, développer et diversifier l'offre de logements Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace S'engager dans la transition écologique et énergétique
Objectif(s) Projet de territoire	Procéder à la rénovation énergétique du parc immobilier Créer et adapter des nouveaux logements pour les personnes âgées Densifier les zones urbanisées Créer des espaces publics de qualité
Enjeux et objectifs urbains	- Procéder à la requalification de logements vétustes existants - Valoriser le patrimoine bâti et paysager de la cité du Claps - Densifier le Claps - Créer un habitat inclusif à destination des personnes âgées
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	2023 2024 2025 2026 2027
Maître d'ouvrage	Commune d'Espinasses
Localisation	Sur le Claps
Cible de l'action	Habitants du Claps, futurs habitants
Description de l'action	Réhabilitation de 14 logements existants BBC Réno Construction de 24 logements BDM, dont 13 logements en Maison en Partage (habitat inclusif) Réaménagements des espaces extérieurs dont reprise des réseaux
Etapes clés	DCE en cours de finalisation (calendrier à valider) Phase de préparation de chantier à venir Opération de relogement définitif ou temporaire pour les réhabilitation à organiser ; Emprunt en cours de demande (Banque des Territoires)
Partenaires	Etat, Région, ADEME, Département, CARSAT
Dépenses prévisionnel/définitif	Coût travaux : 5 561 552 € HT Coût étude + AMO : 800 000 € HT Coût relogement : à déterminer
Plan de financement prévisionnel / définitif	Voir plan de financement en cours de finalisation Subventions prévisionnelles : 1 463 732 €
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	Dossier PRO du projet architectural

FICHE ACTION N° 26

Création d'un pôle artisanal autour d'une ressourcerie

Enjeu(x) Projet de territoire	Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace Dynamiser l'économie locale et asseoir le développement
Objectif(s) Projet de territoire	Conforter, développer l'économie locale Encourager l'insertion par l'emploi Favoriser l'artisanat et l'implantation de petits commerces
Enjeux et objectifs urbains	- Création d'une Ressourcerie pour répondre à l'enjeu de valorisation des déchets du territoire - Création d'emplois sur le territoire communal. Enjeu de réinsertion - Travailler la traversée du village sur toute sa longueur, marquer l'entrée de ville - Profiter de l'opportunité foncière pour la création de la Ressourcerie
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	2023 2024 2025 2026 2027
Maître d'ouvrage	Commune d'Espinasses
Localisation de l'action	
Cible de l'action	Habitants, touristes, habitants du territoire plus large (CCSPVA)
Description de l'action	- Création d'une Ressourcerie et de locaux à vocation commerciale et/ou artisanale d'art et de co-working avec ou non extension des bâtiments existants (selon scénario choisi) - Aménagement de l'espace extérieur en une cour végétalisée commune : la cour peut accueillir certains événements, type vide-greniers ou autres.
Etapes clés	→ Etude de faisabilité → Création de la Ressourcerie

	→ Mise en fonction par porteur de projet ou commune ou CCSPVA selon le choix retenu
Partenaires	ADEME, Réseau régional des Ressourceries, Région, Département, Etat
Dépenses prévisionnel/définitif	Prix achat du foncier = ? + (travaux archi + paysager + VRD + MOE) = environ 3 000 000 € HT + aménagement RD900b = 112 000 € HT
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	étude de programmation urbaine 2022-2023

FICHE ACTION N° 27

Etude pré-opérationnelle d'OPAH-RU

Enjeu(x)	S'engager dans la transition écologique et énergétique Conforter, développer et diversifier l'offre de logement
Objectif(s)	Encourager les rénovations énergétiques du parc immobilier Créer et adapter des logements pour les personnes âgées
Maturité de l'action	
Calendrier prévisionnel	
Maître d'ouvrage	Communauté de Commune Serre Ponçon Val d'avance / Communes signataires de l'OPAH-RU
Localisation de l'action	Plusieurs options encore en discussion avec le Maître d'ouvrage : - Périmètre porté sur les sept communes traitées dans l'étude pré-opérationnelle, - L'ensemble des communes de la communauté de commune Serre Ponçon Val d'Avance - des communes discontinues comprises dans la CCSPVA : projet d'OPAH-RU Multi-sites
Cible de l'action	Les centres-bourgs et leurs périphéries des communes signataires de la convention d'OPAH-Ru Les logements et immeubles fléchés dans l'étude pré opérationnelle relevant de dispositif incitatif : - Les logements occupés par leurs propriétaires - Les logements occupés par les locataires avec des besoins d'adaptations au vieillissement ou au handicap - Les logements de propriétaires bailleurs souhaitant conventionner leur logement - Les logements vacants Les immeubles très dégradés fléchés dans l'étude pré opérationnelle relevant de dispositifs coercitif à curatif
Description de l'action	Contexte : La communauté de communes Serre Ponçon Val d'avance et les communes de La Rochette, Rousset, Espinasses, La Bâtie Neuve, Bréziers, Théus et Remollon se sont associé en début 2022 pour lancer une étude pré-opérationnelle d'OPAH-RU. Dans le cadre du programme national "Petites Villes de Demain" et des opérations de revitalisation du territoire (ORT) en cours d'étude pour les communes lauréates du programme (La Bâtie-Neuve et Espinasses), un volet habitat a été envisagé par la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance.

	En complément de cette future ORT, certaines communes souhaitent s'interroger sur les enjeux précis relevant de l'ensemble des thématiques habitats et définir par la suite les procédures les plus adaptées. L'intervention sur l'habitat ancien est une priorité pour améliorer les logements existants et créer une offre adaptée à la demande des publics cibles (jeunes ménages actifs / familles avec ou sans enfant / personnes âgées et/ou en perte d'autonomie) Les outils existants ("PIG +" à l'échelle du département des Hautes-Alpes) ne permettent pas d'enclencher une véritable dynamique de requalification à l'échelle des centres-bourgs et notamment des îlots/immeubles nécessitant une restructuration d'ensemble. Objectifs de l'étude pré-opérationnelle : - Identifier les enjeux en matière d'habitat. - Doter la communauté de commune CC SPVA d'une stratégie opérationnelle pour favoriser l'investissement privé et requalifier le bâti dégradé dans les centres-bourgs et leurs périphéries Les enjeux issus des deux premières phases de l'étude pré-opérationnelle : Améliorer l'habitabilité du bâti et rééquilibrer le peuplement des centres vers plus de mixité sociale : - En planifiant et favorisant la réalisation de produits adaptés à la demande, - En soutenant l'arrivée de nouveaux investisseurs, - En mobilisant le parc vacant pour la production d'une offre de logements de qualité en centre ancien Lutter contre la précarité énergétique et le bâti énergivore : - En incitant les réhabilitations qualitatives (rénovations thermiques complètes et performantes) - En menant des dispositifs adaptés aux ménages présents. Accompagner pour permettre le maintien à domicile : - En conseillant et en incitant à l'installation d'aménagement adapté et plus globalement à des réhabilitations qualitatives et cohérente avec les besoins pour un maintien à domicile - En menant des dispositifs adaptés aux populations locales vieillissantes Enrayer les processus de dégradation de certains coeurs de bourgs : - En imposant la réhabilitation des immeubles dégradés - En menant une politique de coercition au titre de l'habitat indigne - En organisant et surveillant les copropriétés dégradées Requalifier les centres anciens afin de les rendre plus attractifs : - En poursuivant la recomposition et l'embellissement de l'espace public (Projets déjà réalisés et études de programmation en cours) - En réhabilitant les bâtiments dégradés - Action façade / devanture sur les axes commerçants (La Bâtie-Neuve) Préserver l'identité locale en protégeant le patrimoine : - En adaptant les documents de protection - En menant une politique proactive concernant les infractions d'urbanisme (parasites) contrôle strict des travaux tout en cherchant un équilibre entre protection et faisabilité technique et financière Améliorer la mobilité et le stationnement : - En travaillant l'offre de stationnement en cœur de bourg
--	--

	- En créant du jalonnement permettant une meilleure perception des distances vers les centres pour les personnes à mobilité réduite Impliquer les acteurs du territoire Communiquer et informer : - En formant et en informant les élus des communes pour qu'ils puissent pleinement jouer un véritable rôle de vecteurs de communication auprès de la population - En créant et en développant différents outils et supports de communication La dernière phase de l'étude sera celle de la sélection des enjeux dans le futur dispositif opérationnel, le calibrage des objectifs quantitatifs et qualitatifs ainsi que la rédaction de la convention d'opération.
Etapes clés	Les étapes clés de l'étude pré-opérationnelle d'OPAH-RU : - Mai 2022 : URBANIS et l'Atelier CHADO ont été retenus pour réaliser l'étude pré-opérationnelle d'OPAH-RU lancée par la CC SPVA - Novembre 2022 : COTECH en présence de l'ANAH et de la DDT pour présenter le diagnostic et les premières stratégies opérationnelles - Décembre 2022 : COTECH en présence des partenaires (ANAH, DDT, Adil), pour présenter la Phase 1 de l'étude pré-opérationnelle - Décembre 2022 : COPIL en présence des élus et des partenaires pour la restitution de la Phase 1 et présenter les enjeux de la future OPAH-RU Les étapes clés du futur dispositif OPAH-RU : 1. La première année de l'opah-RU portera en très grande majorité sur la communication du dispositif auprès des demandeurs et le montage de dossiers de demandeurs 2. Les deux premières années de l'OPAH-RU porteront en très grande majorité sur la communication de l'opération et le montage de dossiers des demandeurs. Courant de la deuxième année les premiers dossiers des demandeurs commenceront à être mis au paiement auprès des partenaires financiers. 3. Les troisième et quatrième années seront conditionnées par le montage de nouveaux dossiers de subventions et de mise au paiement des travaux réalisés. 4. La cinquième et dernière année sera celle de la mise au paiement des derniers dossiers de demande de subvention et celle du bilan de l'opération. Elle pourra conduire à l'évaluation du dispositif et à la reconduction d'une nouvelle OPAH-RU.
Partenaires	La communauté de communes, les communes signataires de la convention, l'ANAH, la DDT, le Département des Hautes Alpes, la Région. D'autres partenaires à faire valider lors des dernières phases de l'étude pré-opérationnelle : l'Adil, les compagnons bâtisseurs, les professionnels du bâtiment et de l'immobilier, le CAUE, les services sociaux, et toutes autres acteurs souhaitant s'investir dans le dispositif.

Dépenses prévisionnel/définitif	Les principaux postes de dépenses de l'OPAH-RU : (bleu dépense de fonctionnement et rouge dépense d'investissement, noir apports non financiers) - les financements de l'ingénierie de l'équipe d'animation - les subventions pour travaux - la communication de l'opération pour les 5 années - la maîtrise foncière de biens sous procédure ou à enjeux - les travaux de mise en sécurité de bien très dégradés et/ou sous procédure le cas échéant Les principaux postes de recette : - la revente de bien maîtrisé durant toute l'OPAH-RU
Plan de financement prévisionnel / définitif	- Subventions sur l'ingénierie de l'équipe d'animation de l'OPAH-RU à 50% par l'ANAH 05 : à demander tous les ans à la fin d'une année d'opération par le maître d'ouvrage à la DDT - Subventions de l'Anah central pour des études de faisabilité et de calibrage pour des îlots en vue de potentiel RHI/THIRORI
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Les indicateurs de suivis mentionnés dans la convention d'OPAH à l'Article 7.3
Annexes	Préciser les autorisations nécessaires aux actions et aux projets en conformité avec la réglementation en vigueur Carte si opportun

FICHE ACTION N° 28

Rénovation énergétique de l'école de La Bâtie-Neuve

Enjeu(x) Projet de territoire	S'engager dans la transition écologique et énergétique
Objectif(s) Projet de territoire	Améliorer les performances énergétiques des bâtiments publics
Enjeux et objectifs urbains	- Réhabiliter énergétiquement l'école : améliorer le confort des usagers, réduire les dépenses financières, réduire l'impact environnemental - Végétaliser la cour de récréation
Maturité de l'action	
Calendrier prévisionnel	
Maître d'ouvrage	Commune de La Bâtie Neuve
Localisation	Rue des écoles
Cible de l'action	Enseignants, élèves
Description de l'action	Rénovation énergétique de l'école Renaturation de la cour
Etapes clés	- Audit énergétique - Programmation des travaux - Mission de MOE et travaux
Partenaires	IT05 – Etat (Fonds Vert ?)
Dépenses prévisionnel/définitif	
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	

FICHE ACTION N° 29

Diagnostic et MOE pour la rénovation des écoles du territoire

Enjeu(x) Projet de territoire	S'engager dans la transition écologique et énergétique
Objectif(s) Projet de territoire	Améliorer les performances énergétiques des bâtiments publics
Enjeux et objectifs urbains	- Réhabiliter énergétiquement les écoles : améliorer le confort des usagers, réduire les dépenses financières, réduire l'impact environnemental - Restructurer, agrandir certaines écoles - Végétaliser les cours de récréation
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	2023 2024 2025 2026 2027
Maître d'ouvrage	Communes ou Communauté de Communes en délégation de Maitrise d'Ouvrage
Localisation	Ecoles d'Espinasses, Montgardin, Saint Etienne le Laus
Cible de l'action	Enseignants, élèves
Description de l'action	Rénovation énergétique des écoles Restructuration Végétalisation
Etapes clés	- Audit énergétique pour certaines écoles à compléter - Etude de programmation de travaux avec objectifs de performance thermique. Potentiellement associée à une programmation architecturale selon les écoles - Marché de Moe pour travaux - Travaux de rénovation et de restructuration
Partenaires	Région (NTA). Etat (Fonds Vert)
Dépenses prévisionnel/définitif	Coût étude de programmation estimé: 60 000 € HT
Plan de financement prévisionnel / définitif	Région : 40 000 € Fonds Vert : à déterminer
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	

FICHE ACTION N° 1

Réaménagement de la place du Lavoir

Enjeu(x) Projet de territoire	Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace Dynamiser l'économie locale et asseoir le développement Restaurer l'attractivité du centre-bourg par son identité
Objectif(s) Projet de territoire	Créer des espaces publics de qualité
Enjeux et objectifs urbains	- Favoriser la vie dans l'espace public - Améliorer le cadre de vie des habitants - Offrir à la Bâtie-Neuve un espace public central, fédérateur de qualité - Retrouver l'intensité urbaine historique de la place du Lavoir
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	2023 2024 2025 2026 2027
Maître d'ouvrage	Mairie de la Bâtie-Neuve
Localisation	Intersection des 3 rues : rue de l'Eglise, rue de la Tour et rue du Four
Cible de l'action	Tout public : riverains, habitants et visiteurs
Description de l'action	La place sera déminéralisée et végétalisée au maximum tandis que l'ancien lavoir sera mis en valeur. Du mobilier urbain et des terrasses pour les commerces seront installés. Un espace scénique fixe ou démontable est prévu au milieu de la place pour des événements festifs. Quelques stationnements seront maintenus en entrée de place mais le reste de la place ne sera accessible en voiture qu'aux riverains. Une transition végétale permettra d'isoler les logements de la place grâce à des seuils plantés (arbustes, haie arbustive, parterre de fleurs). Enfin, une liaison piétonne pourra être créée vers le château à partir du mur du lavoir (faisabilité à évaluer)
Etapes clés	-
Partenaires	Qui.....s'engage à quoi... A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ? Prochaine étape / action à entreprendre Rôle ?
Dépenses prévisionnel/définitif	Décrire ici les principaux postes de dépenses : à quoi correspondent les coûts ? Préciser ce qui relève des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement par maître d'ouvrage et/ou financeur. Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux, foncier..., les valoriser). Les coûts doivent être en hors taxe. Préciser les impacts récurrents éventuels en terme de fonctionnement. Préciser les recettes éventuellement envisagées
Plan de financement prévisionnel / définitif	Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels par maître d'ouvrage et/ou financeur. Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Préciser les recettes (de cession ou d'exploitation) éventuellement envisagées
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	Préciser les autorisations nécessaires aux actions et aux projets en conformité avec la réglementation en vigueur Carte si opportun

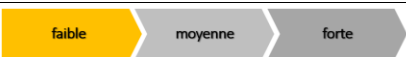
FICHE ACTION N° 2

Réaménagement des abords de la Tour

Enjeu(x) Projet de territoire	Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace Dynamiser l'économie locale et asseoir le développement Restaurer l'attractivité du centre-bourg par son identité
Objectif(s) Projet de territoire	Créer des espaces publics de qualité
Enjeux et objectifs urbains	- Mettre en valeur le patrimoine - Rendre accessible à tous les publics (PMR) la tour du château - Protéger la terrasse du château du vent - Relier le château et la place du Lavoir - Désimperméabiliser la terrasse du Château
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	2023 2024 2025 2026 2027
Maître d'ouvrage	Mairie de la Bâtie-Neuve
Localisation	La tour, rue de la Tour
Cible de l'action	Tout public : habitants et visiteurs
Description de l'action	L'accès au château sera facilité pour les PMR avec un changement de revêtement et une adaptation de la pente dans la mesure du possible (topographie assez forte). Afin de limiter l'exposition au vent, une structure de type pergola ou mur végétal sera construite (selon accord ABF) sur la terrasse. Des aménagements permettront d'attirer les visiteurs : du mobilier urbain, un espace scénique, un panneau pédagogique et un espace d'observation sur le paysage. Enfin, une liaison piétonne sera créée vers le château à travers le mur du lavoir (faisabilité à évaluer)
Étapes clés	-
Partenaires	
Dépenses prévisionnel/définitif	
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	

FICHE ACTION N° 3

Réaménagement de la rue et de la place du Four

Enjeu(x) Projet de territoire	Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace Dynamiser l'économie locale et asseoir le développement Restaurer l'attractivité du centre-bourg par son identité
Objectif(s) Projet de territoire	Créer des espaces publics de qualité
Enjeux et objectifs urbains	- Développer un espace public dédié aux enfants - Végétaliser le centre ancien - Développer l'identité artistique de la Bâtie-Neuve
Maturité de l'action	
Calendrier prévisionnel	
Maître d'ouvrage	Mairie de la Bâtie-Neuve
Localisation	Rue du Four
Cible de l'action	Tout public, surtout riverains
Description de l'action	Les stationnements seront retirés (report sur le parking du Barry). La placette sera arborée, déminéralisée au possible, et aménagée avec l'installation de mobilier urbain ludique comme des assises en ruban et aménagements vélos, avec un éclairage de qualité. En entrée de la rue du four, sur la place de la fontaine, le réaménagement avec la fermeture d'une partie de la place permettra de retrouver un mobilier type sculpture rappelant la mémoire du lieu et symbolisant l'entrée depuis la Grande Rue.
Etapes clés	-
Partenaires	
Dépenses prévisionnel/définitif	
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	

FICHE ACTION N° 4

Mise en valeur du passage vers le Barry

Enjeu(x) Projet de territoire	Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace Dynamiser l'économie locale et asseoir le développement Restaurer l'attractivité du centre-bourg par son identité
Objectif(s) Projet de territoire	Créer des espaces publics de qualité
Enjeux et objectifs urbains	- Mettre en valeur le passage réalisé par la mairie - Attirer la déambulation piétonne du centre ancien
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	2023 2024 2025 2026 2027
Maître d'ouvrage	Mairie de la Bâtie-Neuve
Localisation	63 La Grande Rue
Cible de l'action	Habitants
Description de l'action	La traversée du passage pourra être mise en valeur de plusieurs manières : exposition d'anciennes photos du village, installation d'une œuvre d'art, création d'une fresque murale ou au sol collective (réalisée avec les habitants ou les enfants des écoles), installation d'un éclairage artistique ou de panneaux pédagogiques. La partie en plein-air pourrait être plantée.
Étapes clés	-
Partenaires	associations locales, écoles
Dépenses prévisionnel/définitif	
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	

FICHE ACTION N° 5

Aménagement de la place des écoles

Enjeu(x) Projet de territoire	Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace Dynamiser l'économie locale et asseoir le développement Restaurer l'attractivité du centre-bourg par son identité
Objectif(s) Projet de territoire	Créer des espaces publics de qualité
Enjeux et objectifs urbains	- Sécuriser les abords des écoles - Intensifier les usages dans l'espace public - Développer un espace public de qualité pour le nouveau centre de la Bâtie-Neuve - Articuler la densification urbaine avec la qualité de l'espace public et une diversité des formes urbaines
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	2023 2024 2025 2026 2027
Maître d'ouvrage	Mairie de la Bâtie-Neuve
Localisation	Rue des Ecoles
Cible de l'action	Tout public, surtout enfants, jeunes et parents
Description de l'action	Le réaménagement du site sera pensé en lien avec le projet immobilier porté par un promoteur et la maison de santé portée par la CCSPVA L'espace public sera végétalisé et comprendra du nouveau mobilier urbain et des espaces à vocation de tous les usagers (élèves, parents d'élèves, patients de la maison de santé, clients des commerces du nouveau bâtiment...) La voie de véhicules traversante (rue des écoles) sera déviée et apaisée. Des stationnements à revêtement semi-perméable seront prévus ainsi qu'un ou plusieurs dépose-minutes pour les écoliers et les commodités urbaines. Les futurs aménagements ne devront pas gêner les accès privatifs des logements existants et futurs donnant sur la place. Un seuil végétal assurera la transition. Par ailleurs, les RDC actifs seront mis en valeur.
Etapes clés	1. Aménagement de la voirie 2. Construction du bâtiment de logements et la maison médicale 3. Aménagement de l'espace public
Partenaires	
Dépenses prévisionnel/définitif	
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	

FICHE ACTION N° 5 bis

Interventions pédagogiques dans les écoles (place des écoles)

Enjeu(x) Projet de territoire	Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace Dynamiser l'économie locale et asseoir le développement Restaurer l'attractivité du centre-bourg par son identité
Objectif(s) Projet de territoire	Créer des espaces publics de qualité
Enjeux et objectifs urbains	- Permettre aux usagers de s'approprier les espaces publics - Travailler en partenariat avec les usagers - Communiquer sur les enjeux de l'aménagement public - Soutenir les enjeux de la citoyenneté en approche transversale
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	2023 2024 2025 2026 2027
Maître d'ouvrage	Mairie de la Bâtie-Neuve
Localisation	Rue des Ecoles
Cible de l'action	Enfants, jeunes et parents
Description de l'action	Co-construction d'intervention dans les classes volontaires de l'école de la commune : - Identification des fonctions de la ville (se loger, se déplacer, faire des achats, se cultiver, se soigner, se divertir...) - Identification et reconnaissance des paysages urbains - Arts visuels - Espace : représenter l'espace proche, localiser les lieux fréquentés par l'élève et les trajets réalisés - budget participatif : aménagement d'un espace spécifique (1 classe de cycle 3)
Etapes clés	- Elaboration de proposition d'intervention en lien avec les programmes de l'éducation nationale - Rencontre et réunion avec les enseignants : co-construction des interventions pour l'année scolaire 2023-2024 - Intervention dans les classes volontaires
Partenaires	Enseignants de l'école Techniciens de la commune
Dépenses prévisionnel/définitif	Budget participatif en Cycle 3 ?
Plan de financement prévisionnel / définitif	100% Commune
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de classes associées Aboutissement des actions Evaluation par les enseignants des savoirs et compétences acquises par les élèves (lien avec les programmes de l'éducation nationale)
Annexes	

FICHE ACTION N° 6

Ouverture d'un passage entre les deux écoles

Enjeu(x) Projet de territoire	Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace Dynamiser l'économie locale et asseoir le développement Restaurer l'attractivité du centre-bourg par son identité
Objectif(s) Projet de territoire	Créer des espaces publics de qualité
Enjeux et objectifs urbains	- Inciter à la marche à pied - Fluidifier les parcours des familles vers le centre - Relier les deux « polarités » dynamiques
Maturité de l'action	
Calendrier prévisionnel	
Maître d'ouvrage	Mairie de la Bâtie-Neuve
Localisation	Rue le Parquet, devant l'école
Cible de l'action	Enfants, jeunes et parents
Description de l'action	La cour de l'école existante sera séparée en deux afin d'aménager une liaison piétonne et arborée. Elle permettra de relier la D14 et la future place des écoles et créer davantage de porosité entre les deux centres. Elle sera signalée visuellement depuis la RD. Le passage pourra être valorisé par des œuvres artistiques (réalisées avec les enfants par exemple).
Etapes clés	Action étroitement liée au réaménagement de la place des écoles
Partenaires	
Dépenses prévisionnel/définitif	
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	

FICHE ACTION N° 7

Mise en place d'une zone de rencontre dans le centre ancien

Enjeu(x) Projet de territoire	Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace Dynamiser l'économie locale et asseoir le développement Restaurer l'attractivité du centre-bourg par son identité
Objectif(s) Projet de territoire	Créer des espaces publics de qualité
Enjeux et objectifs urbains	- Favoriser la place du piéton et du cycliste par rapport à la voiture - Réduire la vitesse des voitures dans le centre
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	2023 2024 2025 2026 2027
Maître d'ouvrage	Mairie de la Bâtie-Neuve
Localisation	Le centre historique (entre la D14, Le Parquet et la rue du Barry)
Cible de l'action	Tout public piéton et cycliste
Description de l'action	Le périmètre entre la RD 14 et le chemin de la voie ferrée sera transformé en zone de rencontres. La priorité de circulation ne sera pas donnée à la voiture mais partagé entre les piétons, les cyclistes et les automobiles avec une vitesse de maximum 20 km/h. Les accès à la zone de rencontres seront signalés à chaque rue rentrante vers le centre avec du revêtement, de la signalétique et un système d'ouverture/fermeture pour les riverains ou évènements annuels. Il sera nécessaire de communiquer avec les riverains et usagers sur son fonctionnement.
Étapes clés	-
Partenaires	Département
Dépenses prévisionnel/définitif	
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	

FICHE ACTION N° 8

Végétalisation de la Grande Rue

Enjeu(x) Projet de territoire	Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace Dynamiser l'économie locale et asseoir le développement Restaurer l'attractivité du centre-bourg par son identité
Objectif(s) Projet de territoire	Créer des espaces publics de qualité
Enjeux et objectifs urbains	- Compléter la trame verte existante et créer des corridors écologiques - Générer de l'ombre et de la fraîcheur le long de la Grande Rue - Mettre en valeur les activités de rez-de-chaussée et le patrimoine bâti
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	2023 2024 2025 2026 2027
Maître d'ouvrage	Mairie de la Bâtie-Neuve, propriétaires privés
Localisation	La Grande Rue
Cible de l'action	Tout public : riverains, habitants et visiteurs
Description de l'action	La végétalisation de la Grande Rue pourra se faire via 3 méthodes : - Réalisation de fosses plantées avec plantes grimpantes entretenues par la Mairie - Mise en place d'un permis de végétaliser et réalisation de fosse à la demande des habitants qui seront végétalisées de manière participative - Empavement à proximité des seuils de RDC actifs. Les fosses pourraient être réalisées de part et d'autre de chaque escalier, afin de mettre en valeur l'entrée et rythmer la rue.
Etapes clés	1. Evaluation des possibilités 2. Rédaction d'une charte de végétalisation participative 3. Création d'un permis de végétaliser 4. Animation de la démarche
Partenaires	
Dépenses prévisionnel/définitif	
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	

FICHE ACTION N° 9

Densification des usages du Barry

Enjeu(x) Projet de territoire	Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace Dynamiser l'économie locale et asseoir le développement Restaurer l'attractivité du centre-bourg par son identité
Objectif(s) Projet de territoire	Créer des espaces publics de qualité
Enjeux et objectifs urbains	- Accompagner la ceinture végétale du Barry par des espaces publics - Promouvoir la réappropriation des espaces verts publics par les habitants - Valoriser le patrimoine communal - Mettre en scène la déambulation piétonne vers le centre ancien depuis le parking sud
Maturité de l'action	
Calendrier prévisionnel	
Maître d'ouvrage	Mairie de la Bâtie-Neuve
Localisation	Jardin de la Cure : rue du Barry derrière la chapelle Et passage du Barry : 63 la Grande Rue
Cible de l'action	Tout public : habitants et riverains
Description de l'action	Le permis de végétaliser sera étendu au Barry. Des assises permettront de faire une pause et de contempler (en accord avec les jardiniers). Le jardin de la Cure sera ouvert comme jardin partagé à destination des riverains, des visiteurs et aussi pourrait aussi servir de jardin pédagogique pour les écoles. Une association et une convention d'occupation pourront être créées
Etapes clés	-
Partenaires	Associations locales, habitants
Dépenses prévisionnel/définitif	
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	

FICHE ACTION N° 10

Réalisation d'un parcours patrimonial

Enjeu(x) Projet de territoire	Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace Dynamiser l'économie locale et asseoir le développement Restaurer l'attractivité du centre-bourg par son identité
Objectif(s) Projet de territoire	Créer des espaces publics de qualité
Enjeux et objectifs urbains	- Mettre en valeur l'histoire de la Bâtie-Neuve et son patrimoine bâti - Scénariser la déambulation dans le centre ancien
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	2023 2024 2025 2026 2027
Maître d'ouvrage	Mairie de la Bâtie-Neuve
Localisation	Le centre historique (entre la D14, Le Parquet et la rue du Barry)
Cible de l'action	Tout public, surtout les visiteurs/touristes
Description de l'action	Un parcours touristique ou promenade publique sera mis en place afin de faire découvrir l'histoire de la Bâtie-Neuve avec l'aide de l'association des Amis du patrimoine Bastidon. Le parcours sera ponctuée de panneaux pédagogiques, de médailles, d'œuvres (fresque pour mise en scène du lieu), d'assises et d'un éclairage adapté voire scénarisé.
Etapes clés	-
Partenaires	Communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Avance Association des Amis du patrimoine Bastidon
Dépenses prévisionnel/définitif	
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	

FICHE ACTION N° 11

Apaisement de la traversée du bourg devant l'école

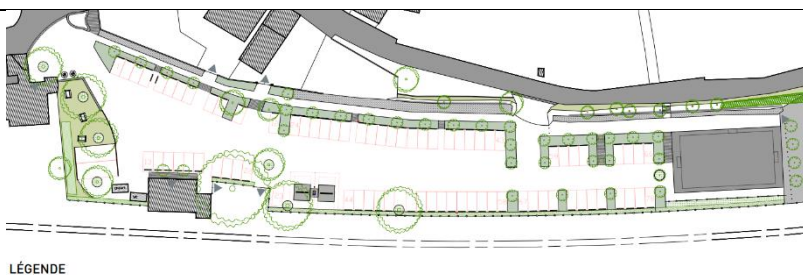
Enjeu(x) Projet de territoire	Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace Dynamiser l'économie locale et asseoir le développement Restaurer l'attractivité du centre-bourg par son identité
Objectif(s) Projet de territoire	Créer des espaces publics de qualité
Enjeux et objectifs urbains	- Réduire la vitesse sur la traversée de bourg - Apaiser et faciliter les déplacements à pied et en vélo, près des écoles - Mettre en avant les liens entre le nouveau centre et l'ancien
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	2023 2024 2025 2026 2027
Maître d'ouvrage	Mairie de la Bâtie-Neuve, Département des Hautes-Alpes
Localisation	Rue le Parquet devant l'école, à l'emplacement du futur passage des Ecoles
Cible de l'action	Tout public
Description de l'action	Sur cette séquence, des aménagements sécurisés sont envisagés sur les traversées piétonnes : grâce à un plateau surélevé ou des écluses piétonnes et au marquage de bandes cyclables en résine. Les traversées ciblées sont celle de la RD 14 en face de la poste et celle en face de la liaison piétonne qui sera créée entre les deux cours d'écoles. La vitesse pourrait être ralentie sur ce tronçon à moyen terme (zone 30 ?)
Etapes clés	-
Partenaires	
Dépenses prévisionnel/définitif	
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	

FICHE ACTION N° 12

Aménagement parking et végétalisation sur la place de la Gare

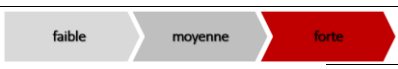
Enjeu(x) Projet de territoire	Accueillir un développement démographique en maitrisant l’usage de l’espace Dynamiser l’économie locale et asseoir le développement Restaurer l’attractivité du centre-bourg par son identité S’engager dans la transition écologique et énergétique		
Objectif(s) Projet de territoire	Créer des espaces publics de qualité Valoriser l’identité des villages Réduire les déplacements en voiture individuelle		
Enjeux et objectifs urbains	- Libérer le centre ancien du stationnement pour générer des espaces publics agréables et sécurisés - Epaissir la ceinture verte du sud du centre, effet transition avec La RN94 - Limiter l’effet « rideau » de stationnement pour les piétons		
Maturité de l’action	faible moyenne forte		
Calendrier prévisionnel	2023 2024 2025 2026 2027		
Maître d’ouvrage	Mairie de la Bâtie-Neuve		
Localisation	Entre la voie ferrée et les rues de la Gare et du Barry		
Cible de l’action	Tout public : habitants et visiteurs		
Description de l’action	Le parking a été dessiné par un cabinet de paysage (plan). Le plan devra vérifier les éléments suivants : le parking sera très largement arboré (la voie circulante ne doit pas faire plus de 7m laissant de la place pour 2 voire 3 rangées d’arbres) et dans la mesure du possible, semi-perméable ; enfin, un terrain de pétanque maintenant la même superficie que celui existant et qui pourrait accueillir d’autres usages. Une aire de covoiturage sera aménagée. (voir FA 13)		
Etapes clés			
Partenaires	ARBE TEN		
Dépenses prévisionnel/définitif	110 000€ HT		
Plan de financement prévisionnel / définitif	DEPENSES		RECETTES
	Installation de sanitaires	44 900.00	Etat (DETR) 33 000
	VRD	52 616.50	Dept 05 33 000
	Végétalisation	5 289.35	
	Divers	7 194.15	Autofin. 44 000
Indicateurs de suivi et d’évaluation			

Annexes



FICHE ACTION N° 13

Création d'une aire de covoiturage

Enjeu(x) Projet de territoire	Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace Dynamiser l'économie locale et asseoir le développement Restaurer l'attractivité du centre-bourg par son identité S'engager dans la transition écologique et énergétique
Objectif(s) Projet de territoire	Créer des espaces publics de qualité Valoriser l'identité des villages Réduire les déplacements en voiture individuelle
Enjeux et objectifs urbains	- Promouvoir des alternatives à l'autosolisme
Localisation	Rue de la Gare
Cible de l'action	Automobilistes : habitants et visiteurs
Maturité de l'action	
Calendrier prévisionnel	
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance
Description de l'action	Insérée dans l'opération « Aménagement parking et végétalisation sur la place de la gare (FA n°12) »
Étapes clés	
Partenaires	
Dépenses prévisionnel/définitif	23 132,00 €HT
Plan de financement prévisionnel / définitif	Alvéole + : 22,6 %; Fond Vert : 17,40 %; DSIL : 40 %; CCSPVA : 20 %
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	

FICHE ACTION N° 14

Végétalisation de l'entrée de Ville et rue de la Gare

Enjeu(x) Projet de territoire	Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace Dynamiser l'économie locale et asseoir le développement Restaurer l'attractivité du centre-bourg par son identité
Objectif(s) Projet de territoire	Créer des espaces de qualité Valoriser l'identité des villages
Enjeux et objectifs urbains	- Lutter contre les ilots de chaleur, limiter l'artificialisation des sols - Requalifier l'entrée du bourg et créer un seuil vers le centre ancien - Réaménager la rue du marché et la déambulation jusqu'à l'église - Créer une continuité entre la rue de la Gare et la RD14
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	2023 2024 2025 2026 2027
Maître d'ouvrage	Mairie de la Bâtie-Neuve
Localisation	Rue de la Gare et croisement avec la rue Le Parquet
Cible de l'action	Tout public : habitants et visiteurs
Description de l'action	Le réaménagement de l'entrée de bourg devra prendre en compte les emplacements des stands du marché hebdomadaire. La végétalisation pourrait suivre la trame du marché. Des arbres et des plantations borderont la RD et la rue de la Gare dans un esprit de continuité. Les seuils des accès aux logements seront aussi plantés (fosse végétalisée ou végétation murale). Certaines zones de la voirie seront désenrobés (carrefour), déminéralisés afin de faciliter l'infiltration des eaux pluviales.
Étapes clés	-
Partenaires	ADEME, Agence de l'Eau ? Région ?
Dépenses prévisionnel/définitif	
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	

FICHE ACTION N° 15

Création d'une maison de santé

Enjeu(x) Projet de territoire	Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace
Objectif(s) Projet de territoire	Créer des équipements collectifs
Enjeux et objectifs urbains	- Favoriser l'accès aux soins de santé - Concentrer l'offre de services en centre-bourg des centralités
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	2023 2024 2025 2026 2027
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Avance
Localisation	Place des Ecoles
Cible de l'action	Tout public
Description de l'action	Construction d'un bâtiment de 10 cabinets médicaux Projet d'équipe de soin primaire porté par des professionnels de santé qui se constituent en association Mise en location des cabinets dans un objectif de diversifier les spécialités médicales apportées sur le territoire et pour renforcer l'offre de soin globale.
Etapes clés	Maîtrise d'ouvrage opérationnelle : Début des travaux prévus été 2023 Communication auprès des professionnels de santé pour constitution de l'offre de soin et attractivité pour des spécialistes
Partenaires	ARS, Région, Etat, Département Equipe médicale
Dépenses prévisionnel/définitif	Coût travaux : 1 350 000 € HT Coût total : 1 500 000 € HT
Plan de financement prévisionnel / définitif	DETR : 626 368,50 € CD05 : 136 000 € Région : 487 500 €
Indicateurs de suivi et d'évaluation	- Taux d'occupation des locaux médicaux - Nombre de permanence de spécialistes
Annexes	Dossier PRO du projet architectural

FICHE ACTION N° 16

Aménagement d'un parc public

Enjeu(x) Projet de territoire	Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace S'engager dans la transition écologique et énergétique
Objectif(s) Projet de territoire	Densifier les zones urbanisées Créer des espaces publics de qualité Valoriser les paysages et éviter l'étalement urbain
Enjeux et objectifs urbains	- Lutter contre les îlots de chaleur, limiter l'artificialisation des sols - Préserver la zone humide et la biodiversité existante - Valoriser un espace vert public vaste et riche de biodiversité pour les bastidons - Faciliter des déplacements quotidiens mode doux comme alternative aux rues
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	2023 2024 2025 2026 2027
Maître d'ouvrage	Mairie de la Bâtie-Neuve et Communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Avance
Localisation	Entre les voies suivantes : D14, au Moulin, lotissement les Chênes et le ruisseau
Cible de l'action	Tout public : habitants et visiteurs
Description de l'action	Le parc a vocation à porter une ambition environnementale forte. Il préservera ainsi les espaces verts existants : certains seront laissés en l'état, d'autres plus intensément plantés, d'autres réaménagés en fonction des usages envisagés. Des chemins piétons seront aménagés de manière durable et permettront l'observation du paysage (et des beaux points de vue depuis la Bâtie-Neuve). Des installations ludiques et sportives seront intégrées dans le paysage à des endroits à l'impact environnemental moins important. Tous ces aménagements seront intégrés dans la pente assez forte par exemple pour valoriser les points de vue. Le parc comportera plusieurs zones : la zone boisée (pause, retraite, écran sonore, balade), la zone préservée (contemplation, balade, pause) et la zone vivante (aire de jeux, jardin partagé, agrès sportifs). Le traitement des limites devra être soigné afin d'assurer une transition, l'accès au centre ancien sera clairement identifié.
Etapes clés	
Partenaires	OFB, LPO, Associations naturalistes
Dépenses prévisionnel/définitif	

Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	

FICHE ACTION N° 17

Construction d'un habitat inclusif

Enjeu(x) Projet de territoire	Conforter, développer et diversifier l'offre de logement Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace
Objectif(s) Projet de territoire	Créer et adapter des logements pour les personnes âgées Densifier les zones urbanisées Créer des espaces publics de qualité
Enjeux et objectifs urbains	- Construire dans les dents creuses - Construire des logements pour les personnes âgées à proximité du centre-bourg et donc des commerces et services.
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	2023 2024 2025 2026 2027
Maître d'ouvrage	Promotion privée
Localisation	Zone AU et zone U
Cible de l'action	Personnes âgées
Description de l'action	Accompagner publiquement une promotion privée en vue de la réalisation d'un programme spécifique aux personnes âgées type habitat inclusif. Mobiliser des promoteurs privés par un AMI puis un AAP co-construit avec le propriétaire du terrain
Etapes clés	- Inscription d'une OAP dans le PLU de la commune (effective en 2022) - Publication d'un AMI - Publication d'un AAP
Partenaires	Propriétaire du terrain Département (Aide à la Vie Partagée)
Dépenses prévisionnel/définif	so
Plan de financement prévisionnel / définitif	so
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Engagement d'un promoteur privé sur un programme destiné aux personnes âgées
Annexes	Etude de faisabilité pour un programme de logements collectifs pour les personnes âgées dans les Hautes-Alpes à La Bâtie-Neuve – rapport réalisé par la SCET en septembre 2022

FICHE ACTION N° 18

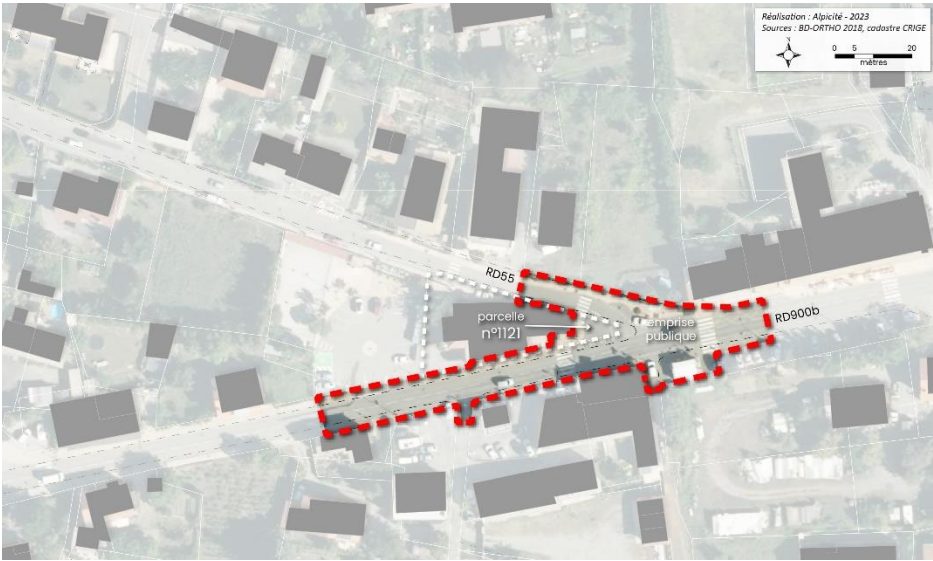
Restructuration de la place du village

Enjeu(x) Projet de territoire	Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace Dynamiser l'économie locale et asseoir le développement Restaurer l'attractivité du centre-bourg par son identité
Objectif(s) Projet de territoire	Créer des espaces publics de qualité Valoriser l'identité des villages
Enjeux et objectifs urbains	- Restructurer l'espace public - Améliorer la visibilité de l'espace public - Offrir une vraie place de village vivante - Densifier - Proposer de nouveaux espaces centraux aux commerçants
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	
Maître d'ouvrage	Commune d'Espinasses et/ou maîtrise d'ouvrage privée, type promoteur
Localisation de l'action	
Cible de l'action	Habitants, usagers du quotidien, touristes, commerçants, piétons
Description de l'action	Restructuration et extension de la place avec : - Mise en place d'une aire de détente / pique-nique, - Places de stationnements en semi-perméables (entre 15 et 30 selon scénario choisi) - Densification du carrefour avec création d'un bâtiment à vocation mixte habitat et commerces en RDC (si scénario 1 ou 2 choisi), maximum R+2, - Déplacement et enterrement du tri sélectif (moloks), - Travail d'un revêtement le plus unifier possible pour une mise en valeur de l'espace public, - Végétalisation de la place, plantation d'arbres pour l'ombrage et éviter les îlots de chaleur, - Création d'une OAP spécifique pour la place, - Fiche action en lien avec les fiches actions n°19, 20, 21 et 22.

Etapes clés	à voir selon scénario choisi
Partenaires	Promoteur ?
Dépenses prévisionnel/définitif	coûts de travaux (surfaces et VRD), MOE, recettes si vente de foncier
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	<i>étude de programmation urbaine</i>

FICHE ACTION N° 19

Création d'un plateau traversant

Enjeu(x) Projet de territoire	Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace Dynamiser l'économie locale et asseoir le développement Restaurer l'attractivité du centre-bourg par son identité
Objectif(s) Projet de territoire	Créer des espaces publics de qualité Valoriser l'identité des villages
Enjeux et objectifs urbains	- Sécuriser les flux véhicules et piétons - Améliorer la visibilité de l'espace public - Embellir ce carrefour emblématique de la commune
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	
Maître d'ouvrage	Commune d'Espinasses
Localisation de l'action	 L'emprise du plateau peut varier à l'Est selon le scénario choisi pour la requalification de l'entrée de ville Est.
Cible de l'action	Habitants, usagers du quotidien, touristes, commerçants, véhicules, piétons
Description de l'action	- Création d'un plateau traversant avec un revêtement unique, - Séparation des flux par des clous de chaussée ou des bordures enterrées d'un même matériau, - Aménagement en partie sur du foncier privé qui est aujourd'hui inclus dans l'espace public (parcelle n°1121), - Maintien du feu de circulation présent sur la RD900b, - Création d'un emplacement spécifique dédié à des foodtrucks (vers l'entrée de ville Est), - Fiche action en lien avec les fiches actions n°18, 20, 21 et 22.
Etapes clés	travaux de la création du plateau traversant
Partenaires	maison technique du département ?
Dépenses prévisionnel/définitif	coûts de travaux (surfaces et VRD), MOE, achat du foncier privé ?

Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	<i>étude de programmation urbaine</i>

FICHE ACTION N° 20

Requalification de l'entrée de ville Est

Enjeu(x) Projet de territoire	Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace Dynamiser l'économie locale et asseoir le développement Restaurer l'attractivité du centre-bourg par son identité
Objectif(s) Projet de territoire	Créer des espaces publics de qualité Valoriser l'identité des villages
Enjeux et objectifs urbains	- Sécuriser les flux véhicules et piétons - Améliorer la visibilité de l'entrée de ville et l'embellir
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	
Maître d'ouvrage	Commune d'Espinasses
Localisation de l'action	
Cible de l'action	Habitants, usagers du quotidien, touristes, commerçants, véhicules, piétons
Description de l'action	- Désimperméabilisation des places existantes, - Plantation d'arbres pour ombrage et diminution des îlots de chaleur, - Si diminution du nombre de stationnements (selon scénario choisi) > Création d'un espace paysager avec panneau de la ville, - Côté sud, séparation des flux piétons par un revêtement différent au sol (enrobé coloré ou béton désactivé), - Maintien ou réhabilitation du trottoir existant, - Fiche action en lien avec les fiches actions n°18, 19, 21 et 22.
Étapes clés	- Désimperméabilisation des places de stationnement, - Mise en valeur de l'entrée de ville par l'espace paysager.
Partenaires	maison technique du département ?
Dépenses prévisionnel/définitif	coûts de travaux (surfaces et VRD), MOE

Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	<i>étude de programmation urbaine</i>

FICHE ACTION N° 21

Restructuration du tènement du garage

Enjeu(x) Projet de territoire	Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace Dynamiser l'économie locale et asseoir le développement Restaurer l'attractivité du centre-bourg par son identité
Objectif(s) Projet de territoire	Créer des espaces publics de qualité Valoriser l'identité des villages
Enjeux et objectifs urbains	- Compléter la structuration du quartier (avec la place centrale du village en face) - Compléter l'offre d'espace public et commerçante - Densifier le quartier du faubourg commerçant - Embellir le tènement foncier
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	
Maître d'ouvrage	Commune d'Espinasses et/ou maîtrise d'ouvrage privée, type promoteur
Localisation de l'action	 L'emprise de l'action peut varier au Sud selon le scénario choisi pour la restructuration du tènement.
Cible de l'action	Habitants, usagers du quotidien, touristes, commerçants, piétons
Description de l'action	Afin d'anticiper la mutabilité de ce foncier, si vente de la propriété et fond de commerce un jour : - Mettre un Emplacement Réservé (ER) dans le PLU en vigueur si la commune souhaite être maître d'ouvrage, - Sinon seule la création d'une OAP spécifique au tènement est nécessaire, - Fiche action en lien avec les fiches actions n°18, 19, 20 et 22.
Etapes clés	- réalisation d'une OAP et/ou d'un ER dans le PLU en vigueur
Partenaires	Promoteur ?

Dépenses prévisionnel/définitif	coûts de travaux (surfaces et VRD), MOE, achat / revente du foncier privé ?
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	<i>étude de programmation urbaine</i>

FICHE ACTION N° 22

Cheminement doux sur la 1^{ère} portion de l'avenue de l'Hôtel

Enjeu(x) Projet de territoire	Restaurer l'attractivité des centre-bourgs par leur identité S'engager dans la transition écologique et énergétique
Objectif(s) Projet de territoire	Rapprocher les secteurs en fracture locale Réduire les déplacements en voiture individuelle
Enjeux et objectifs urbains	- Sécuriser les déplacements piétons - Créer une continuité piétonne tout le long de l'avenue de l'Hôtel - Tenir l'espace de la rue par un aménagement approprié
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	
Maître d'ouvrage	Commune d'Espinasses
Localisation de l'action	
Cible de l'action	Piétons
Description de l'action	- Extension du trottoir côté Nord de la voie de 1,5m minimum jusqu'au croisement rue du Claps, - Maintien de l'aménagement côté Sud de la voie, - Création / déplacement du passage piéton en amont du plateau traversant, - Fiche action en lien avec les fiches actions n°18, 19, 20 et 21.
Etapes clés	Extension du trottoir
Partenaires	
Dépenses prévisionnel/définitif	coûts de travaux (surfaces et VRD), MOE.
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	étude de programmation urbaine

FICHE ACTION N° 23

Carrefour entre l'avenue de l'hôtel et la rue du Claps

Enjeu(x) Projet de territoire	Restaurer l'attractivité des centre-bourgs par leur identité S'engager dans la transition écologique et énergétique
Objectif(s) Projet de territoire	Rapprocher les secteurs en fracture locale Réduire les déplacements en voiture individuelle
Enjeux et objectifs urbains	- Sécuriser les déplacements piétons - Créer une continuité piétonne tout le long de l'avenue de l'Hôtel - Tenir l'espace de la rue par un aménagement approprié - Marquer les carrefours importants du centre-bourg
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	
Maître d'ouvrage	Commune d'Espinasses
Localisation de l'action	
Cible de l'action	Piétons et véhicules
Description de l'action	- Création d'un plateau traversant ou d'un aménagement moins marqué selon le scénario choisi, - Revêtement matériau/couleur unique, - Donner l'impression que le piéton est prioritaire, - Fiche action en lien avec les fiches actions n°22, 25, 26 et 27.
Étapes clés	Création du plateau traversant
Partenaires	
Dépenses prévisionnel/définitif	Coûts de travaux (surfaces et VRD), MOE. Achat du foncier ?
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	étude de programmation urbaine

FICHE ACTION N° 24

Cheminement doux sur le chemin de la Barque

Enjeu(x) Projet de territoire	Restaurer l'attractivité des centre-bourgs par leur identité S'engager dans la transition écologique et énergétique
Objectif(s) Projet de territoire	Rapprocher les secteurs en fracture locale Réduire les déplacements en voiture individuelle
Enjeux et objectifs urbains	- Sécuriser les déplacements piétons - Créer une continuité piétonne tout le long du chemin de la Barque - Tenir l'espace de la rue par un aménagement approprié
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	
Maître d'ouvrage	Commune d'Espinasses
Localisation de l'action	
Cible de l'action	Piétons
Description de l'action	- Création d'un cheminement doux côté Nord de la voie de 1,5m minimum jusqu'à l'aménagement de la traversée du village historique, - Trottoir ou marquage au sol ou changement de revêtement selon scénario retenu.
Etapes clés	Création d'un cheminement doux
Partenaires	
Dépenses prévisionnel/définitif	Coûts de travaux (surfaces et VRD), MOE.

Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	<i>étude de programmation urbaine</i>

FICHE ACTION N° 25

Cheminement doux sur la 2^{ème} portion de l'avenue de l'Hôtel

Enjeu(x) Projet de territoire	Restaurer l'attractivité des centre-bourgs par leur identité
Objectif(s) Projet de territoire	Mettre en valeur le patrimoine Valoriser l'identité des villages Réduire les déplacements en voiture individuelle
Enjeux et objectifs urbains	- Sécuriser les déplacements piétons - Créer une continuité piétonne tout le long de l'avenue de l'Hôtel - Tenir l'espace de la rue par un aménagement approprié
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	
Maître d'ouvrage	Commune d'Espinasses
Localisation de l'action	
Cible de l'action	Piétons
Description de l'action	- Création du trottoir côté Sud de la voie de 1,5m minimum jusqu'au plateau traversant du carrefour de l'av. de l'Hôtel et de la rue de l'école, - Fiche action en lien avec les fiches actions n°22, 23 et 26. <i>cf. étude de programmation urbaine</i>
Étapes clés	Création du trottoir
Partenaires	
Dépenses prévisionnel/définitif	Coûts de travaux (surfaces et VRD), MOE.
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	

FICHE ACTION N° 26

Carrefour entre l'avenue de l'hôtel et la rue de l'école

Enjeu(x) Projet de territoire	Restaurer l'attractivité des centre-bourgs par leur identité
Objectif(s) Projet de territoire	Mettre en valeur le patrimoine Valoriser l'identité des villages Réduire les déplacements en voiture individuelle
Enjeux et objectifs urbains	- Sécuriser les déplacements piétons - Créer une continuité piétonne tout le long de l'avenue de l'Hôtel - Tenir l'espace de la rue par un aménagement approprié - Marquer les carrefours importants du centre-bourg
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	
Maître d'ouvrage	Commune d'Espinasses
Localisation de l'action	
Cible de l'action	Piétons et véhicules
Description de l'action	- Création d'un plateau traversant ou d'un aménagement moins marqué selon le scénario choisi, - Revêtement matériau/couleur unique, - Donner l'impression que le piéton est prioritaire, - Fiche action en lien avec les fiches actions n°22, 23, 25 et 27.
Etapes clés	Création du plateau traversant
Partenaires	
Dépenses prévisionnel/définitif	Coûts de travaux (surfaces et VRD), MOE.
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	

Annexes	<i>étude de programmation urbaine</i>
---------	---------------------------------------

FICHE ACTION N° 27

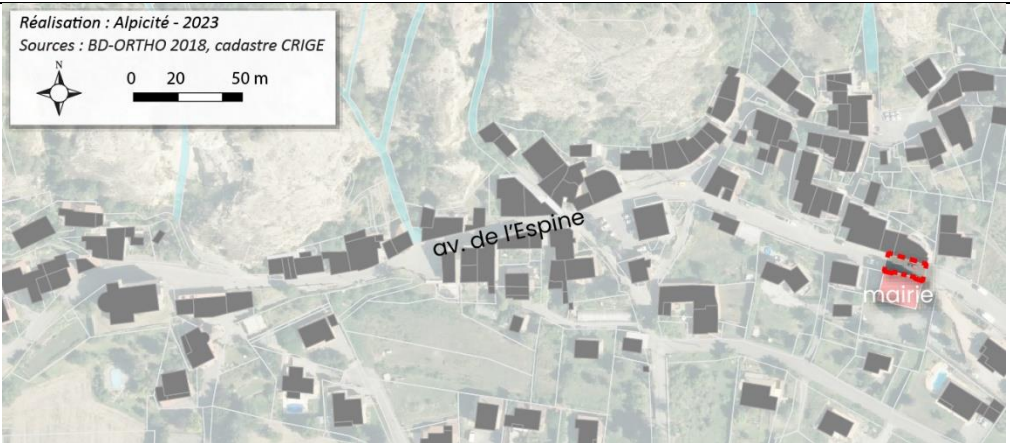
Cheminement doux sur la 3^{ème} portion de l'avenue de l'Hôtel

Enjeu(x) Projet de territoire	Restaurer l'attractivité des centre-bourgs par leur identité S'engager dans la transition écologique et énergétique
Objectif(s) Projet de territoire	Rapprocher les secteurs en fracture locale Réduire les déplacements en voiture individuelle
Enjeux et objectifs urbains	- Sécuriser les déplacements piétons - Créer une continuité piétonne tout le long de l'avenue de l'Hôtel - Tenir l'espace de la rue par un aménagement approprié
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	
Maître d'ouvrage	Commune d'Espinasses
Localisation de l'action	
Cible de l'action	Piétons
Description de l'action	- Création du trottoir côté Sud de la voie de 1,5m minimum jusqu'à l'aménagement de type zone partagée devant la mairie, - Fiche action en lien avec les fiches actions n°22, 23, 25 et 26. <i>cf. étude de programmation urbaine</i>
Étapes clés	Création du trottoir
Partenaires	
Dépenses prévisionnel/définitif	Coûts de travaux (surfaces et VRD), MOE.

Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	

FICHE ACTION N° 28

Aménagement devant la mairie

Enjeu(x) Projet de territoire	Restaurer l'attractivité des centre-bourgs par leur identité
Objectif(s) Projet de territoire	Mettre en valeur le patrimoine Valoriser l'identité des villages
Enjeux et objectifs urbains	- Sécuriser les déplacements piétons - Créer une continuité piétonne tout le long de la traversée du village - Mettre en valeur l'entrée dans le centre historique - Tenir l'espace de la rue par un aménagement approprié
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	
Maître d'ouvrage	Commune d'Espinasses
Localisation de l'action	
Cible de l'action	Piétons, véhicules
Description de l'action	- Création d'un aménagement type espace partagé piétons-véhicules au droit de la mairie, - Utiliser le même matériau de façade à façade (exemple : revêtement en pierre ou béton désactivé).
Étapes clés	Création d'un espace partagé au droit de la mairie
Partenaires	
Dépenses prévisionnel/définitif	Coûts de travaux (surfaces et VRD), MOE.
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	étude de programmation urbaine

FICHE ACTION N° 29

Aménagement autour de La Poste (entre les parcelles 304 et 321)

Enjeu(x) Projet de territoire	Restaurer l'attractivité des centre-bourgs par leur identité
Objectif(s) Projet de territoire	Mettre en valeur le patrimoine Valoriser l'identité des villages
Enjeux et objectifs urbains	- Sécuriser les déplacements piétons - Créer une continuité piétonne tout le long de la traversée du village - Mettre en valeur des lieux clés du centre historique - Tenir l'espace de la rue par un aménagement approprié
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	
Maître d'ouvrage	Commune d'Espinasses
Localisation de l'action	
Cible de l'action	Piétons, véhicules
Description de l'action	- Création d'un aménagement type espace partagé piétons-véhicules autour de La Poste (entre les parcelles 304 et 321), - Utiliser le même matériau de façade à façade (exemple : revêtement en pierre ou béton désactivé).
Etapes clés	Création d'un espace partagé autour de la mairie
Partenaires	
Dépenses prévisionnel/définitif	Coûts de travaux (surfaces et VRD), MOE.
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	étude de programmation urbaine

FICHE ACTION N° 30

Aménagement de la placette « avec le cadran solaire » (à remplacer par vrai nom)

Enjeu(x) Projet de territoire	Restaurer l'attractivité des centre-bourgs par leur identité
Objectif(s) Projet de territoire	Mettre en valeur le patrimoine Valoriser l'identité des villages
Enjeux et objectifs urbains	- Sécuriser les déplacements piétons - Créer une continuité piétonne tout le long de la traversée du village - Mettre en valeur des lieux clés du centre historique - Tenir l'espace de la rue par un aménagement approprié
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	
Maître d'ouvrage	Commune d'Espinasses
Localisation de l'action	Réalisation : Alpicité - 2023 Sources : BD-ORTHO 2018, cadastre CRIGE 
Cible de l'action	Piétons, véhicules
Description de l'action	- Création d'un aménagement type espace partagé piétons-véhicules sur et autour de la placette, - Utiliser le même matériau de façade à façade (exemple : revêtement en pierre ou béton désactivé).
Etapes clés	Création d'un espace partagé au niveau de la placette « nom »
Partenaires	
Dépenses prévisionnel/définitif	Coûts de travaux (surfaces et VRD), MOE.
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	étude de programmation urbaine

FICHE ACTION N° 31

Aménagement autour de l'église

Enjeu(x) Projet de territoire	Restaurer l'attractivité des centre-bourgs par leur identité
Objectif(s) Projet de territoire	Mettre en valeur le patrimoine Valoriser l'identité des villages
Enjeux et objectifs urbains	- Sécuriser les déplacements piétons - Créer une continuité piétonne tout le long de la traversée du village - Mettre en valeur des lieux clés du centre historique - Tenir l'espace de la rue par un aménagement approprié
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	
Maître d'ouvrage	Commune d'Espinasses
Localisation de l'action	
Cible de l'action	Piétons, véhicules
Description de l'action	- Création d'un aménagement type espace partagé piétons-véhicules sur et autour de l'église, - Utiliser le même matériau de façade à façade (exemple : revêtement en pierre ou béton désactivé)
Étapes clés	Création d'un espace partagé autour de l'église
Partenaires	
Dépenses prévisionnel/définitif	Coûts de travaux (surfaces et VRD), MOE.
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	étude de programmation urbaine

FICHE ACTION N° 32

Aménagement des pieds de façades du centre historique

Enjeu(x) Projet de territoire	Restaurer l'attractivité des centre-bourgs par leur identité
Objectif(s) Projet de territoire	Mettre en valeur le patrimoine Valoriser l'identité des villages
Enjeux et objectifs urbains	- Mettre en valeur les bâtiments du centre historique sur l'avenue de l'Espine - Tenir l'espace de la rue par un aménagement végétal - Ralentir le flux des véhicules
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	
Maître d'ouvrage	Commune d'Espinasses
Localisation de l'action	Réalisation : Alpicité - 2023 Sources : BD-ORTHO 2018, cadastre CRIGE 
Cible de l'action	Pieds de façades de l'avenue de l'Espine au niveau du centre historique
Description de l'action	- Mettre en valeur les bâtiments du centre historique sur l'avenue de l'Espine avec un travail de végétalisation en pied de façade ou d'un revêtement pierre, - Maintenir un double sens de circulation et une bande roulante de 5m maximum.
Étapes clés	Création de frontages végétalisés et/ou empierrés
Partenaires	
Dépenses prévisionnel/définitif	Coûts de travaux (surfaces et VRD), MOE.
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	étude de programmation urbaine

FICHE ACTION N° 33

Cheminement doux route des Vignerons

Enjeu(x) Projet de territoire	Restaurer l'attractivité des centre-bourgs par leur identité S'engager dans la transition écologique et énergétique
Objectif(s) Projet de territoire	Réduire les déplacements en voiture individuelle Mettre en valeur le patrimoine Valoriser l'identité des villages
Enjeux et objectifs urbains	- Sécuriser les déplacements piétons - Créer une continuité piétonne tout le long de la route des Vignerons - Tenir l'espace de la rue par un aménagement approprié
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	
Maître d'ouvrage	Commune d'Espinasses
Localisation de l'action	
Cible de l'action	Piétons
Description de l'action	- Création d'un cheminement doux côté Ouest de la voie de 1,5m minimum jusqu'à l'aménagement de la traversée du village historique, - Marquage au sol ou changement de revêtement selon scénario retenu, - Aménagement rural et paysager (pas de trottoir + végétalisation entre cheminement et voie si possible).

Etapes clés	Création d'un cheminement doux
Partenaires	
Dépenses prévisionnel/définitif	Coûts de travaux (surfaces et VRD), MOE.
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	<i>étude de programmation urbaine</i>

FICHE ACTION N° 34

Aménagement du carrefour de la RD900b et du chemine de la Plaine

Enjeu(x) Projet de territoire	Restaurer l'attractivité des centres-bourgs
Objectif(s) Projet de territoire	Valoriser l'identité de village
Enjeux et objectifs urbains	- Sécuriser les déplacements des modes actifs et ralentir le flux véhicules - Marquer le carrefour, travailler l'entrée de ville Ouest
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	
Maître d'ouvrage	Commune d'Espinasses
Localisation de l'action	
Cible de l'action	Véhicules, piétons, cyclistes
Description de l'action	- Création d'un plateau traversant ou d'une impression de zone partagée, - Marquage au sol ou changement de revêtement selon scénario retenu, - Aménagement rural et paysager (pas de trottoir + végétalisation sur les bas-côtés type prairie paysagère).
Étapes clés	Création d'un plateau traversant paysager
Partenaires	Maison technique du Département
Dépenses prévisionnel/définitif	RAS > Travaux réalisés par le département.
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	étude de programmation urbaine

FICHE ACTION N° 35

Création d'un pôle Santé

Enjeu(x) Projet de territoire	Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace
Objectif(s) Projet de territoire	Créer des équipements collectifs
Enjeux et objectifs urbains	- Favoriser l'accès aux soins de santé - Concentrer l'offre de services en centre-bourg des centralités
Maturité de l'action	
Calendrier prévisionnel	
Maître d'ouvrage	Commune d'Espinasses
Localisation	Rue Yvan Wilhelm
Cible de l'action	Tout public
Description de l'action	Acquisition d'une bâtiment neuf en VFA, hors d'eau, aménagement d'un pôle médical constitué de 10 cabinets médicaux, dont un espace kinésithérapie, 1 cabinet adapté pour l'accueil d'un dentiste Projet d'équipe de soin primaire porté par des professionnels de santé qui se constituent en association Mise en location des cabinets dans un objectifs de diversifier les spécialités médicales apportées sur le territoire et pour renforcer l'offre de soin globale. + aménagement par la commune du stationnement extérieur
Etapes clés	Maîtrise d'ouvrage opérationnelle : Début des travaux prévus été 2023, 6 mois de travaux Communication auprès des professionnels de santé pour complétude de l'offre de soin et attractivité pour des spécialistes
Partenaires	ARS, Région, Etat, Département Equipe médicale
Dépenses prévisionnel/définitif	Coût acquisition + travaux : 1 160 000 € HT Coût total : 1 207 525 € HT Coût travaux aménagements extérieurs : à déterminer
Plan de financement prévisionnel / définitif	Prévisionnel : DETR : 474 840 € CD05 : 118 710 € + 30% aménagements extérieurs Région : 350 000 €
Indicateurs de suivi et d'évaluation	- Taux d'occupation des locaux médicaux - Nombre de permanence de spécialistes
Annexes	Dossier APD du projet architectural

FICHE ACTION N° 36

Requalification exemplaire et innovante du quartier du Claps – hameau Yougoslavie

Enjeu(x) Projet de territoire	Conforter, développer et diversifier l'offre de logements Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace S'engager dans la transition écologique et énergétique
Objectif(s) Projet de territoire	Procéder à la rénovation énergétique du parc immobilier Créer et adapter des nouveaux logements pour les personnes âgées Densifier les zones urbanisées Créer des espaces publics de qualité
Enjeux et objectifs urbains	- Procéder à la requalification de logements vétustes existants - Valoriser le patrimoine bâti et paysager de la cité du Claps - Densifier le Claps - Créer un habitat inclusif à destination des personnes âgées
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	2023 2024 2025 2026 2027
Maître d'ouvrage	Commune d'Espinasses
Localisation	Sur le Claps
Cible de l'action	Habitants du Claps, futurs habitants
Description de l'action	Réhabilitation de 14 logements existants BBC Réno Construction de 24 logements BDM, dont 13 logements en Maison en Partage (habitat inclusif) Réaménagements des espaces extérieurs dont reprise des réseaux
Étapes clés	DCE en cours de finalisation (calendrier à valider) Phase de préparation de chantier à venir Opération de relogement définitif ou temporaire pour les réhabilitation à organiser ; Emprunt en cours de demande (Banque des Territoires)
Partenaires	Etat, Région, ADEME, Département, CARSAT
Dépenses prévisionnel/définitif	Coût travaux : 5 561 552 € HT Coût étude + AMO : 800 000 € HT Coût relogement : à déterminer
Plan de financement prévisionnel / définitif	Voir plan de financement en cours de finalisation Subventions prévisionnelles : 1 463 732 €
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	Dossier PRO du projet architectural

FICHE ACTION N° 37

Création d'un pôle artisanal autour d'une ressourcerie

Enjeu(x) Projet de territoire	Accueillir un développement démographique en maîtrisant l'usage de l'espace Dynamiser l'économie locale et asseoir le développement
Objectif(s) Projet de territoire	Conforter, développer l'économie locale Encourager l'insertion par l'emploi Favoriser l'artisanat et l'implantation de petits commerces
Enjeux et objectifs urbains	- Création d'une Ressourcerie pour répondre à l'enjeu de valorisation des déchets du territoire - Création d'emplois sur le territoire communal. Enjeu de réinsertion - Travailler la traversée du village sur toute sa longueur, marquer l'entrée de ville - Profiter de l'opportunité foncière pour la création de la Ressourcerie
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	2023 2024 2025 2026 2027
Maître d'ouvrage	Commune d'Espinasses
Localisation de l'action	
Cible de l'action	Habitants, touristes, habitants du territoire plus large (CCSPVA)
Description de l'action	- Création d'une Ressourcerie et de locaux à vocation commerciale et/ou artisanale et de co-working avec ou non extension des bâtiments existants (selon scénario choisi)

	- Aménagement de l'espace extérieur en une cour végétalisée commune : la commune peut accueillir certains évènements, type vide-greniers ou autres.
Etapes clés	- Etude de faisabilité - Création de la Ressourcerie - Mise en fonction par porteur de projet ou commune ou CCSPVA selon le choix retenu
Partenaires	ADEME, Réseau régional des Ressourceries, consultant spécialisé
Dépenses prévisionnel/définitif	Achat du foncier + travaux archi + paysager + VRD + MOE
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	<i>étude de programmation urbaine</i>

FICHE ACTION N° 38

Etude pré-opérationnelle d'OPAH-RU

Enjeu(x)	S'engager dans la transition écologique et énergétique Conforter, développer et diversifier l'offre de logement
Objectif(s)	Encourager les rénovations énergétiques du parc immobilier Créer et adapter des logements pour les personnes âgées
Maturité de l'action	
Calendrier prévisionnel	
Maître d'ouvrage	Communauté de Commune Serre Ponçon Val d'avance / Communes signataires de l'OPAH-RU
Localisation de l'action	Plusieurs options encore en discussion avec le Maître d'ouvrage : - Périmètre porté sur les sept communes traitées dans l'étude pré-opérationnelle, - L'ensemble des communes de la communauté de commune Serre Ponçon Val d'Avance - des communes discontinues comprises dans la CCSPVA : projet d'OPAH-RU Multi-sites
Cible de l'action	Les centres-bourgs et leurs périphéries des communes signataires de la convention d'OPAH-Ru Les logements et immeubles fléchés dans l'étude pré opérationnelle relevant de dispositif incitatif : - Les logements occupés par leurs propriétaires - Les logements occupés par les locataires avec des besoins d'adaptations au vieillissement ou au handicap - Les logements de propriétaires bailleurs souhaitant conventionner leur logement - Les logements vacants Les immeubles très dégradés fléchés dans l'étude pré opérationnelle relevant de dispositifs coercitif à curatif
Description de l'action	Contexte : La communauté de communes Serre Ponçon Val d'avance et les communes de La Rochette, Rousset, Espinasses, La Bâtie Neuve, Bréziers, Théus et Remollon se sont associé en début 2022 pour lancer une étude pré-opérationnelle d'OPAH-RU. Dans le cadre du programme national "Petites Villes de Demain" et des opérations de revitalisation du territoire (ORT) en cours d'étude pour les communes lauréates du programme (La Bâtie-Neuve et Espinasses), un volet habitat a été envisagé par la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance.

	En complément de cette future ORT, certaines communes souhaitent s’interroger sur les enjeux précis relevant de l’ensemble des thématiques habitats et définir par la suite les procédures les plus adaptées. L’intervention sur l’habitat ancien est une priorité pour améliorer les logements existants et créer une offre adaptée à la demande des publics cibles (jeunes ménages actifs / familles avec ou sans enfant / personnes âgées et/ou en perte d’autonomie) Les outils existants (“PIG +” à l’échelle du département des Hautes-Alpes) ne permettent pas d’enclencher une véritable dynamique de requalification à l’échelle des centres-bourgs et notamment des îlots/immeubles nécessitant une restructuration d’ensemble. Objectifs de l’étude pré-opérationnelle : - Identifier les enjeux en matière d’habitat. - Doter la communauté de commune CC SPVA d’une stratégie opérationnelle pour favoriser l’investissement privé et requalifier le bâti dégradé dans les centres-bourgs et leurs périphéries Les enjeux issus des deux premières phases de l’étude pré-opérationnelle : Améliorer l’habitabilité du bâti et rééquilibrer le peuplement des centres vers plus de mixité sociale : - En planifiant et favorisant la réalisation de produits adaptés à la demande, - En soutenant l’arrivée de nouveaux investisseurs, - En mobilisant le parc vacant pour la production d’une offre de logements de qualité en centre ancien Lutter contre la précarité énergétique et le bâti énergivore : - En incitant les réhabilitations qualitatives (rénovations thermiques complètes et performantes) - En menant des dispositifs adaptés aux ménages présents. Accompagner pour permettre le maintien à domicile : - En conseillant et en incitant à l’installation d’aménagement adapté et plus globalement à des réhabilitations qualitatives et cohérente avec les besoins pour un maintien à domicile - En menant des dispositifs adaptés aux populations locales vieillissantes Enrayer les processus de dégradation de certains coeurs de bourgs : - En imposant la réhabilitation des immeubles dégradés - En menant une politique de coercition au titre de l’habitat indigne - En organisant et surveillant les copropriétés dégradées Requalifier les centres anciens afin de les rendre plus attractifs : - En poursuivant la recomposition et l’embellissement de l’espace public (Projets déjà réalisés et études de programmation en cours) - En réhabilitant les bâtiments dégradés - Action façade / devanture sur les axes commerçants (La Bâtie-Neuve) Préserver l’identité locale en protégeant le patrimoine : - En adaptant les documents de protection - En menant une politique proactive concernant les infractions d’urbanisme (parasites) contrôle strict des travaux tout en cherchant un équilibre entre protection et faisabilité technique et financière Améliorer la mobilité et le stationnement :
--	---

	- En travaillant l'offre de stationnement en cœur de bourg - En créant du jalonnement permettant une meilleure perception des distances vers les centres pour les personnes à mobilité réduite Impliquer les acteurs du territoire Communiquer et informer : - En formant et en informant les élus des communes pour qu'ils puissent pleinement jouer un véritable rôle de vecteurs de communication auprès de la population - En créant et en développant différents outils et supports de communication La dernière phase de l'étude sera celle de la sélection des enjeux dans le futur dispositif opérationnel, le calibrage des objectifs quantitatifs et qualitatifs ainsi que la rédaction de la convention d'opération.
Etapes clés	Les étapes clés de l'étude pré-opérationnelle d'OPAH-RU : - Mai 2022 : URBANIS et l'Atelier CHADO ont été retenu pour réaliser l'étude pré-opérationnelle d'OPAH-RU lancée par la CC SPVA - Novembre 2022 : COTECH en présence de l'ANAH et de le DDT pour présenter le diagnostic et les premières stratégies opérationnelles - Décembre 2022 : COTECH en présence des partenaires (ANAH, DDT, Adil), pour présenter la Phase 1 de l'étude pré-opérationnelle - Décembre 2022 : COPIL en présence des élus et des partenaires pour la restitution de la Phase 1 et présenter les enjeux de la futur OPAH-RU Les étapes clés du futur dispositif OPAH-RU : 1. La première année de l'opah-RU portera en très grande majorité sur la communication du dispositif auprès des demandeurs et le montage de dossiers de demandeurs 2. Les deux premières années de l'OPAH-RU porterons en très grande majorité sur la communication de l'opération et le montage de dossiers des demandeurs. Courant de la deuxième année les premiers dossiers des demandeurs commenceront à être mis au paiement auprès des partenaires financiers. 3. Les troisième et quatrième années seront conditionnées par le montage de nouveaux dossiers de subventions et de mise au paiement des travaux réalisés. 4. La cinquième et dernière année sera celle de la mise au paiement des derniers dossiers de demande de subvention et celle du bilan de l'opération. Elle pourra conduire à l'évaluation du dispositif et à la reconduite d'une nouvelle OPAH-RU.
Partenaires	La communauté de communes, les communes signataires de la convention, l'ANAH, la DDT, le Département des Hautes Alpes, la Région. D'autres partenaires à faire valider lors des dernières phases de l'étude pré-opérationnelle : l'Adil, les compagnons bâtisseurs, les professionnels du bâtiment et de l'immobilier, le CAUE, les services sociaux,

	et toutes autres acteurs souhaitant s'investir dans le dispositif.
Dépenses prévisionnel/définitif	Les principaux postes de dépenses de l'OPAH-RU : (bleu dépense de fonctionnement et rouge dépense d'investissement, noir apports non financiers) - les financements de l'ingénierie de l'équipe d'animation - les subventions pour travaux - la communication de l'opération pour les 5 années - la maîtrise foncière de biens sous procédure ou à enjeux - les travaux de mise en sécurité de bien très dégradés et/ou sous procédure le cas échéant Les principaux postes de recette : - la revente de bien maîtrisé durant toute l'OPAH-RU
Plan de financement prévisionnel / définitif	- Subventions sur l'ingénierie de l'équipe d'animation de l'OPAH-RU à 50% par l'ANAH 05 : à demander tous les ans à la fin d'une année d'opération par le maître d'ouvrage à la DDT - Subventions de l'Anah central pour des études de faisabilité et de calibrage pour des îlots en vue de potentiel RHI/THIRORI
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Les indicateurs de suivis mentionnés dans la convention d'OPAH à l'Article 7.3
Annexes	Préciser les autorisations nécessaires aux actions et aux projets en conformité avec la réglementation en vigueur Carte si opportun

FICHE ACTION N° 39

Rénovation énergétique de l'école de La Bâtie-Neuve

Enjeu(x) Projet de territoire	S'engager dans la transition écologique et énergétique
Objectif(s) Projet de territoire	Améliorer les performances énergétiques des bâtiments publics
Enjeux et objectifs urbains	- Réhabiliter énergétiquement l'école : améliorer le confort des usagers, réduire les dépenses financières, réduire l'impact environnemental - Végétaliser la cour de récréation
Maturité de l'action	
Calendrier prévisionnel	
Maître d'ouvrage	Commune de La Bâtie Neuve
Localisation	Rue des écoles
Cible de l'action	Enseignants, élèves
Description de l'action	Rénovation énergétique de l'école Renaturation de la cour
Etapes clés	- Audit énergétique - Programmation des travaux - Mission de MOE et travaux
Partenaires	IT05 – Etat (Fonds Vert ?)
Dépenses prévisionnel/définitif	
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	

FICHE ACTION N° 40

Diagnostic et MOE pour la rénovation des écoles du territoire

Enjeu(x) Projet de territoire	S'engager dans la transition écologique et énergétique
Objectif(s) Projet de territoire	Améliorer les performances énergétiques des bâtiments publics
Enjeux et objectifs urbains	- Réhabiliter énergétiquement les écoles : améliorer le confort des usagers, réduire les dépenses financières, réduire l'impact environnemental - Restructurer, agrandir certaines écoles - Végétaliser les cours de récréation
Maturité de l'action	faible moyenne forte
Calendrier prévisionnel	2023 2024 2025 2026 2027
Maître d'ouvrage	Communes ou Communauté de Communes en délégation de Maitrise d'Ouvrage
Localisation	Ecoles d'Espinasses, Montgardin, Valserres, Saint Etienne le Laus
Cible de l'action	Enseignants, élèves
Description de l'action	Rénovation énergétique des écoles Restructuration Végétalisation
Etapes clés	- Audit énergétique pour certaines écoles à compléter - Etude de programmation de travaux avec objectifs de performance thermique. Potentiellement associée à une programmation architecturale selon les écoles - Marché de Moe pour travaux - Travaux de rénovation et de restructuration
Partenaires	Région (NTA). Etat (Fonds Vert)
Dépenses prévisionnel/définitif	Coût étude de programmation estimé: 60 000 € HT
Plan de financement prévisionnel / définitif	Région : 40 000 € Fonds Vert : à déterminer
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	